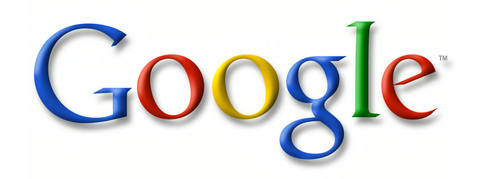
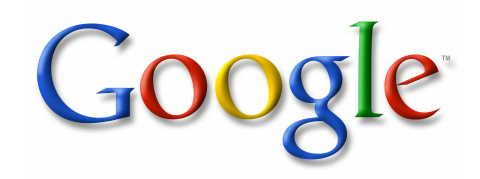





Digitized by Google

<36604317000017

RECUEIL
DE
VOYAGES
AU NORD.

Contenant divers Mémoires très utiles au Commerce & à la Navigation.

TOME SIXIEME.

Troisiéme Edition.



A AMSTERDAM,

Chez JEAN FREDERIC BERNARD.

M. DCC. XXIX.

RELATION DE L'ARMENIE,

Par le Pere

MONIER.

CHAPITRE PREMIER.

Etat ancien de l'Armenie.

STRABON & Ptolemée donnent d'étenduë à l'Armenie depuis le mont Taurus, qui la separe de la Mesopotamie vers le Midy, jusqu'à l'Iberie; & depuis la Medie à son Orient jusqu'aux monts Pariades & à l'Euphrate, qui la separent de la petite Armenie à son Occident. Dans cette étenduë de pays, dit Strabon, naissent plusieurs rivieres, qui se partagent entre trois differentes mers; savoir le Lycus & le Phase, qui se jettent dans le Pont Euxin, l'Araxe, dans la mer Caspienne, l'Euphrate & le Tigre, dans le Golfe Persique.

L'Euphrate & l'Araxe sortent assez proche l'un de l'autre de la montagne appellée autrefois Abos, au 41 ou 42 degré de latitude; le Tigre sort du mont Niphates, vers le 39 degré.

Toutes ces montagnes sont des parties du

Taurus, qui dans sa longueur prend divers noms.

Les anciens Geographes, & les Historiens Grecs & Latins font mention de quelques villes principales de l'Armenie, dont voici les noms.

Artaxata étoit sur l'Araxe. Strabon & Plutarque disent qu'Antiochus le Grand Roi de Syrie, aiant été obligé de faire sortir de ses Etats Annibal l'ennemi capital des Romains, ce General Cartaginois persecuté par sa mauvaise fortune, vint se refugier auprès du Roi Artaxes ou Arsaces; & qu'étant auprès de ce Prince, il lui donna le dessein de bâtir cette Ville d'Artaxata, qui fut ainsi nommée en l'honneur du Roi Artaxes son maître & son fondateur.

Tigranocerta étoit située sur une montagne au-delà des sources du Tigre. Carcathiocerta étoit entre l'Euphrate & le Tigre, mais plus proche de ce dernier fleuve. Armosata, ou Arsamosata étoit placée au pied du mont Taurus, & peu éloignée de l'Euphrate. Spanheim & Holstenius rapportent une medaille * de cette Ville, ΑΡΜΟCΑΙΤΤΗΝΩΝ, frapée à l'honneur de Marc Aurele; ce qui marque qu'elle est une Colonie Grecque.

Quant à la terminaison *Certa*, ΚΕΡΤά, Hesychius dit qu'elle signifie Ville; & Tigranocerta, d'Estienne le Geographe, est la Ville de Tigranopolis, en Grec, ou Tigrane, en François.

Les

* Du Cabinet de M. le Grand Duc.

Les Armeniens peuvent avec plus de raison que les Chaldéens, & que les Egyptiens, vanter leur antiquité; car il est constant que la terre qu'ils habitent est la premiere, sur laquelle marcherent les hommes après le déluge en descendant de l'Arche. L'Ecriture rend témoignage en effet que l'Arche s'arrêta sur les montagnes d'Armenie; mais il faut aussi convenir que Noé & sa famille n'y firent point alors d'établissement, & qu'ils passerent en la terre de Sannaar, soit pour chercher un climat plus doux, soit pour y aller revoir leur chere patrie. On ne sait lequel des descendans de Noé y ramena une Colonie; selon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether, l'un & l'autre fils d'Aram, & petit-fils de Sem.

Au reste, les Armeniens ont, comme les Chaldéens & les Egyptiens, leurs antiquitez fabuleuses, mais ils ne les font point remonter au-delà du déluge, ainsi qu'ont fait ces deux Peuples. Ils ont même conservé mieux qu'eux la tradition de ce rigoureux châtiment de la corruption generale des hommes.

Un de leurs Historiens, nommé Moïse de Choren, & qui a écrit, dit-on, dans le quatriéme siecle, raconte qu'Arsaces, qui fonda le Royaume des Parthes, aiant donné l'Armenie à Valarsaces son frere, ce Prince voulant s'instruire de ce qui concernoit son nouveau Royaume, & envoya un nommé Mariba consulter les Archives de Ninive. Mariba y fit l'heureuse découverte d'un vieux livre avec cette inscription: *Ce volume tra-*

duit du Chaldéen en Grec par l'ordre d'Alexandre, contient l'histoire originale des premiers hommes, Sictuvan, Titan, Apetustes, & la suite de leurs descendans pendant plusieurs années.

Or selon cette ancienne histoire *Haik* fut le premier Roi d'Armenie; il étoit fils de Targon, petit-fils de Thiras, arriere petit-fils de Gomer né de Japhet. Il vainquit & tua Belus, qui prétendoit le soumettre à son Empire; & c'est de lui que la Nation a été nommée *Haikane*.

Les Historiens Armeniens ajoûtent qu'ils ont eu cinquante-trois Rois de la posterité de *Haik*, & que le dernier, nommé Vahé, fut défait & tué dans un combat contre Alexandre; ils comptent ensuite vingt-sept Rois de la race des Arsacides, à commencer par Valarsaces.

Ce qui paroît certain, c'est que l'Armenie ne fut point sujette aux Rois d'Affirie, puisque les deux fils de Sennacherib s'y refugierent après l'execrable parricide, qu'ils commirent en la personne de leur pere & de leur Roi. Cette longue suite de Rois est contredite par des Historiens très croïables; & l'on ne peut pas douter que l'Armenie n'ait été une Province de l'Empire des Medes & des Perses, gouvernée par un Satrape: car Strabon, pour prouver qu'elle est très propre à élever des chevaux, dit que le Satrape étoit obligé d'envoyer tous les ans vingt mille jeunes chevaux au Roi de Perse; & Xenophon raconte que les dix mille Grecs, qui firent

cette

cette fameuſe retraite après la défaite du jeune *Cyrus*, prirent leur route au deſſus des ſources de l'Euphrate, pour éviter d'être arrêtez par les Perſes au paſſage des rivieres. Arrien faiſant le dénombrement des troupes de Darius à la bataille d'Arbele, y nomme les Armeniens, & leur donne deux Chefs, *Orontes* & *Mithrauſtes*.

On ne croit pas non plus qu'Alexandre ſoit entré en Armenie; puiſque de la Meſopotamie traverſant l'Euphrate, il paſſa en Aſſyrie, & combattit Darius proche d'Arbele, au deſſous du mont Taurus; & ſi Quinte-Curce fait voir ce Conquerant ſur les bords de l'Araxe, ce n'eſt point l'Araxe, qui coule dans l'Armenie: il donne ce nom à deux autres rivieres; l'une qui eſt dans la Perſide, & qui tombe dans le Golfe Perſique, l'autre, qui arroſe l'*Hyrcanie*.

L'Armenie néanmoins ſubit le ſort commun de l'Orient; car Alexandre la met au nombre de ſes autres conquêtes, dans la belle harangue que Quinte-Curce, au livre 6 de ſon Hiſtoire, lui fait faire à ſon Armée, pour l'animer à ſuivre le cours de ſes victoires. Peut-être que la crainte ſeule de ſes armes la lui aſſujettit, ou qu'il y envoya un de ſes Generaux.

Juſtin compte auſſi l'Armenie entre les Gouvernemens, qui après la mort d'Alexandre, furent ou diſtribuez, ou laiſſez aux principaux Chefs de ſon armée, & il dit qu'elle échut à Frataphernes.

Frataphernes avoit commandé les Parthes,

les Hyrcaniens, & les Tapiriens à la bataille d'Arbele, & il ne s'étoit soumis à Alexandre, qu'après l'avoir vû s'avancer jusques dans l'Hyrcanie, ainsi que nous l'apprenons d'Arrien & de Quinte Curce.

Comme la plûpart de ces Gouverneurs devinrent bien-tôt autant de Rois, & qu'on voit depuis le tems de Frataphernes une suite de Rois en Armenie se succeder de pere en fils pendant plus d'un siecle; on ne peut pas douter que Frataphernes n'ait pris le titre de Roi, & qu'il ne l'ait transmis à sa posterité. Orontes fut le dernier qui porta ce titre. Il étoit issu, dit Strabon, d'Hydarnes un des sept Seigneurs Perses qui après s'être défait du Mage Smerdis, aspirerent à la Royauté. Par consequent Frataphernes venoit d'Hydarnes.

Après la mort d'Orontes l'Armenie fut partagée entre Artaxes & Zadriades, qui avoient servi dans les armées d'Antiochus le Grand, & qui apparemment étoient de la famille d'Orontes.

Artaxes fut aussi nommé Arsaces, ou plûtôt c'est le même nom; il fut la tige des Rois Arsacides Rois d'Armenie, comme une autre Arsaces le fut des Rois Arsacides Rois Parthes. Ce fut ce Prince qui 50. ou 60. ans auparavant s'étoit soulevé contre Antiochus surnommé le Dieu, Roi de Syrie. Les Historiens Armeniens, qu'on estime moins dignes de créance que les Grecs, décrivent autrement la genealogie de leurs Rois Arsacides. Ils disent, qu'Arsace, qui fit revolter

les

les Parthes contre Antiochus le Dieu, fut pere d'Artaxes, qui le fut d'Arsaces II. & que celui ci donna l'Armenie à Valarsaces son frere.

Tigranes fils d'Artaxes se rendit maître de l'autre partie de l'Armenie, & la posseda toute entiere: profitant ensuite des divisions qui affoiblissoient la Syrie, il la conquit, & conquit aussi la Cappadoce, la Galatie, la Mesopotamie, & battit souvent les Parthes.

Tigranes victorieux & redoutable dans l'Orient se faisoit appeller le Roi des Rois; mais il lui fallut plier sous les Romains. Il vit dans son propre Païs son armée composée de cent cinquante mille hommes d'Infanterie & de cinquante mille de Cavalerie, sans compter dans ce nombre vingt mille autres Soldats armez de frondes & de fleches, se laisser battre & fuir devant Luculle, qui l'attaqua avec dix mille hommes d'Infanterie, moins de trois mille de Cavalerie, & environ mille autres armez de fleches. Il vit la Ville de Tigranocerta prise & détruite; il perdit une seconde bataille, & eut sujet de craindre que sa chere Artaxarta, où il avoit renfermé ses tresors, n'eût un sort pareil à celui de Tigranocerta.

Cette disgrace lui arriva pour avoir reçû chez lui & favorisé Mitridate, dont il avoit épousé la fille; mais il comprit alors qu'il lui en couteroit trop cher pour continuer à demeurer uni avec son beau pere.

Il alla donc au devant de Pompée aussitôt qu'il le sut arrivé en Armenie: l'aiant

joint, il se prosterna en sa presence; & s'ôtant le diadême de dessus la tête, il le mit aux pieds du Vainqueur; protestant qu'il ne vouloit le reprendre & ne le tenir que de la grace du peuple Romain. Pompée reçut ses soumissions avec civilité, lui remit le bandeau Roïal, le déclara Roi d'Armenie, Allié & Amy du Peuple Romain. Une preuve des richesses immenses de Tigranes, c'est que Pompée lui aiant demandé six mille talens, il poussa sa generosité plus loin, faisant donner sur le champ cent cinquante drachmes d'argent à chaque Soldat, mille aux Centurions, & un talent aux Tribuns. C'est-à-dire, qu'en rapportant la livre ou la mine Grecque à notre marc fixé à trente livres, il distribua environ 75. livres à chaque soldat, 468. livres 10. sols aux Centurions, 2812. livres 10 sols aux Tribuns. Ce fut ainsi que cet ambitieux Conquerant fut dépouillé de ses conquêtes; il ne laissa pas cependant de finir paisiblement ses jours dans l'Armenie.

Artavasde son fils & son successeur, eut une fin plus malheureuse; car s'étant rendu suspect à Marc Antoine qui faisoit la guerre aux Parthes, il fut arrêté, & mené à Alexandrie, ou après avoir été traîné en triomphe, on lui fit perdre la vie dans la prison.

Depuis ce tems là l'Armenie fait une partie assez considerable de l'Histoire Romaine, sur tout à l'occasion des guerres entre les Romains & les Parthes, puis entre les Grecs & les Perses.

Elle eut d'ailleurs beaucoup à souffrir des in-

invaſions des Saraſins & des Tartares. Enfin les Turcs & les Perſans, après s'être fait long tems des guerres, ſe ſont accordez à la partager entr'eux.

L'Hiſtoire d'Armenie nous fait remarquer, que ce Royaume a eu des Rois de la maiſon des *Arſacides* juſqu'à *Ardeſciras*, qui fut le dernier, & qui regna du tems de l'Empereur Arcadius.

Les continuelles revolutions, qui agiterent l'Armenie pendant pluſieurs années, ont été funeſtes à la Religion; car elles ont abouti à y introduire le Mahometiſme qui y domine, & qui n'a pas peu contribué à faire perir juſqu'aux noms des plus anciennes & celebres Villes, dont les Hiſtoires de Grece & d'Armenie font l'éloge.

En Grece, des Villes de Theodoſiopolis, Leontopolis, & Juſtinianopolis, en l'honneur des Empereurs Theodoſe le Grand, Leon & Juſtinien. Dans l'Armenie, des Villes de Vagarſciabat, Thevin, Charno ou Charny, Monaſchiert, Ani, Jocmuds. Vincent de Beauvais parle d'une Ville qu'il nomme *Ara*, proche du mont Ararat, & où il y avoit, dit-il, mille Egliſes & cinquante mille familles.

Ce qui reſte de ces Villes a changé de nom, & ce ſont aujourd'hui les Villes d'Erzeron, Torzon, Affankala, Beazit, Baybout, Erivan, Naſchivan, Zulpha d'Armenie; enſorte qu'on ne peut comparer que ſur des conjectures legeres l'état preſent de l'Armenie, avec celui, où elle étoit autrefois.

Les ouvrages de la nature y subsistent encore; mais ceux des hommes y ont été détruits par le tems, ou ont été tellement défigurez, qu'après de longues & curieuses recherches on ne peut s'assurer d'avoir découvert quelque chose de certain. On ne voit quelques restes d'Antiquité, qui soient considerables, que dans un village, nommé *Ardachat*, entre Erivan & le mont *Ararat*. L'on croit que ces restes ont été tirez de la Ville d'*Artaxarta*.

Si les anciennes Villes d'Armenie ont été bâties comme le sont les nouvelles, il n'est pas étonnant qu'il n'en soit demeuré aucun vestige; car elles ne sont construites que de terre soûtenüë par quelques morceaux de bois, qui y est très rare & très-cher.

Les murs des Villes & les forts sont d'une espece de brique sechée au soleil, & liée ensemble par le moyen d'un mortier, qui n'est qu'une terre détrempée. Tous ces ouvrages sont bien-tôt détruits par les pluyes, & plus encore parce qu'on néglige de les reparer.

L'Armenie est presque toute environnée du mont Taurus, des monts Pariades & Caspiens, de l'Antitaurus, de Niphates, des monts Gordiens ou d'Ararat. Ces montagnes toûjours couvertes de neige & de glace y entretiennent un froid continuel. La nature du terroir, qui est impregné de sel, contribuë à l'augmenter: ainsi ce n'est pas chose rare d'y voir neiger & geler au mois de Juin: par malheur pour ses Habitans le bois y est rare. Pour éviter la dépense d'en aller cher-

cher

cher bien loin, & pour avoir plûtôt fait, ils n'allument que du chaume & de la bouze de vache, qu'ils ramassent & font sécher au soleil. Mais pendant que d'un côté ils tâchent à se défendre du froid avec ces matieres combustibles, ils ont à souffrir de l'autre une odeur très désagréable, qui infecte tout ce qu'on cuit. Toutes ces incommoditez n'empêchent pas que le Païs ne soit assez bien peuplé, son terroir étant très-fertile. Le nombre des villages y est grand, mais les Villes y sont peu considerables.

Les Laboureurs n'ouvrent la terre qu'au printems, pour faire la recolte vers le commencement de Septembre. Leur usage est de faire les sillons très profonds; ce qui les oblige d'atteler jusqu'à douze paires de bœufs à leurs charruës. Les vignes sont couvertes de terre pendant l'hyver. Le vin, qu'elles donnent, mériteroit qu'on les laissât toûjours enterrées, tant il est mauvais. L'eau-de-vie, qu'on en tire, ne vaut pas mieux.

Au reste l'Armenie ne se ressemble pas en toutes ses parties. Pendant que les unes sont exposées au grand froid, les autres souffrent une chaleur excessive. Elle est si grande à Erivan, que ses Habitans sont obligez de quitter la Ville, pour aller chercher le frais sur les montagnes voisines. L'Armenie étant située entre le 37 & le 41 degré de latitude, la chaleur y seroit universelle, si elle n'étoit extremement temperée par les neiges abondantes des montagnes qui l'environnent.

CHAPITRE II.

Division de l'Armenie.

L'Armenie est inégalement partagée entre les Turcs & les Persans, qui se la sont disputée par de longues & sanglantes guerres. Les Turcs en possedent une grande partie, dont *Erzerom* est la Ville capitale. Les Persans sont maîtres de l'autre partie, dont la Capitale est *Erivan*.

On croit communément qu'Erzerom est l'ancienne Theodosiopolis. Procope prétend que Theodose le Grand se contenta de l'honorer de son nom, en la laissant ouverte comme un village; mais que dans la suite l'Empereur Anastase la ferma de murailles, & la mit en état de défense contre les Perses. Cette opinion, qu'Erzerom soit l'ancienne Theodosiopolis, ne peut s'accommoder avec la situation que Procope lui donne: car cet Auteur ajoûte que Theodosiopolis étoit à 43 stades, c'est-à dire, à deux lieues environ de la source de l'Euphrate. Or il est certain qu'Erzerom en est beaucoup plus éloigné. car il est situé entre deux rivieres, qui vont se joindre à trois journées au dessous de cette Ville, & qui forment l'Euphrate de leur conflans. L'une de ces rivieres coule à une journée d'Erzerom, & l'autre à une journée & demie. Quelques-uns prétendent que cette Ville est l'ancienne

Charno,

Charno, que d'autres appellent Charni, où Heraclius revenant de sa glorieuse expedition contre les Perses, assembla un Concile des Evêques d'Armenie : mais peut-être que Charno fut le premier & l'ancien nom, qui fut ensuite changé en celui de Theodosiopolis.

Quoiqu'il en soit, Erzerom est au pied de la montagne, qui donne naissance aux deux rivieres dont on vient de parler, & à quantité de ruisseaux qui viennent l'arroser. La Ville a devant elle une belle & fertile plaine qui s'étend entre les deux premiers bras de l'Euphrate. Elle est fermée d'une double enceinte de murailles assez mauvaises, qui ont des tours d'espace en espace. Son château bâti sur une hauteur n'est guéres en meilleur état : il est commandé par une espece de donjon plus élevé, où l'Aga des Janissaires loge, & commande indépendamment du Bacha.

On tient qu'il y a à Erzerom dix huit mille Turcs, sept à huit mille Armeniens, & environ cinq cens Grecs. Ces derniers, ramassez ensemble dans un Fauxbourg, travaillent à faire de la vaisselle & des ustenciles de cuivre. Ils y ont une petite Eglise.

Les Armeniens en ont deux dans la Ville: ils y exercent toutes sortes de métiers, & font commerce de marchandises. Il n'est pas permis aux Chrétiens d'avoir des maisons dans le château, & s'ils y vont pour leurs affaires, ou pour y travailler, ils sont obligez d'en sortir avant la nuit.

Cette Ville paroît d'autant plus peuplée, qu'il y arrive continuellement des caravannes. Comme c'est le passage connu pour le plus sûr entre la Turquie & la Perse, il est aussi le plus frequenté : ainsi Erzerom est toûjours rempli d'un grand nombre d'Etrangers.

On dit que le Grand-Seigneur tire chaque année d'Erzerom & de ses dépendances, plus de six cens bourses, & que le Bacha en a trois cens pour son compte. Chaque bourse est de cinq cens écus. Erzerom est environ au 40 degré de latitude; & néanmoins l'hyver y est rude & long : à peine y est on délivré du froid au mois de Juin, & il revient dès le mois de Septembre; de sorte qu'on peut prendre à la lettre ce que dit Horace :

Usque nec Armenis in oris
Amice Valgi, stat glacies iners
Menses per omnes.

A deux lieuës d'Erzerom ou environ, & près d'un village nommé Elija, il y a un bain d'eau chaude, qui se renouvelle continuellement par deux sources, qui jettent deux bouïllons aussi gros chacun, que le corps d'un homme. Le bassin est octogone, environné d'un bâtiment de la même figure, dont la voute est ouverte au milieu. Ces bains sont très-frequentez, sur tout dans un pays, où les bains sont si fort à la mode.

D'Erzerom à Erivan il y a quatorze ou quinze journées de caravannes, les unes plus grandes, les autres plus petites, suivant la

com-

commodité des gîtes. On a le choix de deux differentes routes; l'une par Cars, qui est la derniere place des Turcs en Armenie; l'autre par Tefflis Capitale de la Georgie.

Erivan est la seule place importante que le Roi de Perse possede en Armenie: elle est la conquête de Cha Sephi, fils de Cha Abas, qui l'an 1635 l'emporta d'assaut, & fit main-basse sur la garnison Turque, qui étoit, dit-on, de vingt deux mille hommes.

Erivan n'étoit pas alors où il est aujourd'hui, mais à huit ou neuf cens pas plus loin.

Les Persans ont jugé que cette nouvelle situation seroit plus avantageuse. Son château est sur un roc escarpé & inaccessible vers le couchant: le reste est défendu par une triple enceinte de murailles de briques séchées au soleil. C'est la demeure du Kan ou du Gouverneur, & des autres Officiers de la garnison. La Ville est au dessus enfermée d'une double muraille, plus remplie de jardins & de vignes que de maisons. On y compte environ quatre mille ames. Les Armeniens n'en font que la quatriéme partie, & ont cependant quatre Eglises.

Au pied du roc sur lequel est bâti le château on voit une riviere, ou pour mieux dire, un torrent nommé Zengui, qui descend d'un grand lac de ving cinq lieuës de tour, à deux journées & demie de la Ville vers le nord: c'est le lac d'Agtamar. Dans une des Isles qu'il forme, il y a un Monastere où réside un Prelat, qui se donne le titre de Patriarche d'Ar-

d'Armenie, quoique sa jurisdiction soit bornée dans son Isle. On dira en son lieu à quelle occasion fut fondé ce Patriarchat imaginaire. Le Zengui va se jetter dans l'Araxe, à trois lieuës au dessous d'Erivan; on le passe en cette Ville sur un beau pont de trois arches, sous lesquelles on a pratiqué des chambres, pour y aller prendre le frais. Il y a encore de l'autre côté une petite riviere nommée *Queurboulac*. La Ville est de plus arrosée de plusieurs ruisseaux & de fontaines. Cette abondance d'eau n'en donne que de mauvaise à boire, au lieu que celles d'Erzerom sont excellentes : mais en recompense le vin d'Erivan est aussi excellent, que celui d'Erzerom est détestable.

En sortant d'Erivan on entre dans une charmante plaine, fertile en toutes sortes de fruits & de grains, abondante en ris & coton, avec de beaux vignobles & de gras pâturages. Grand nombre de villages & de jolies maisons de plaisance agréablement situées, donnent à cette Ville une vûë délicieuse.

On met Erivan entre le 28 & le 29 degré d'élevation du pôle. Les glaces & les neiges n'y manquent pas pendant l'hyver; mais en été l'air s'enflamme si vivement, & devient si mal sain, que le Kan & la plûpart des Habitans sont contraints d'abandonner la Ville, pour aller respirer un meilleur air sur les montagnes. Elles sont alors couvertes d'un peuple très-nombreux. Il se loge sous des tentes, & l'on dit qu'on y en dresse plus de vingt mille; car non-seulement les Cur-

des

des qui n'en sont pas éloignez, mais encore d'autres peuples qui viennent du fond de la Chaldée, y conduisent leurs troupeaux, pour y consumer les herbages, & pour y éviter les chaleurs.

Erivan est de même qu'Erzerom le chemin le plus ordinaire des caravannes, qui vont de Turquie en Perse, & de Perse en Turquie, parce qu'elles y trouvent plus abondamment, & à bon marché les rafraîchissemens si agréables aux Voyageurs, & toutes les commoditez de la vie.

Cette Province remplit les coffres du Roi de Perse de grosses sommes d'argent. L'opinion commune est qu'elle vaut au Kan plus de vingt mille tomans, qui valent de notre monnoye environ neuf cens mille livres. L'abassis fait un peu plus de dix-huit sous six deniers, & le toman contient cinquante abassis, c'est-à-dire, environ cinquante livres monnoye de France.

A trois lieuës d'Erivan, du côté d'Erzerom, est le celebre Monastere d'Ichmiadzin ou d'Echmiadzin, qu'on nomme aussi le Monastere des Trois Eglises, lieu de la résidence ordinaire du Patriarche d'Armenie. Il est composé de quatre grands corps de logis, qui forment une vaste cour plus longue que large, dans laquelle l'Eglise Patriarchale est bâtie d'une ancienne & solide structure de pierres de taille. Cette disposition des bâtimens, & celle de l'Eglise est conforme à l'Antiquité. Eusebe, qui nous fait la description de l'Eglise que S. Paulin fit bâtir à Tyr,

la

la place dans une grande cour environnée de bâtimens, pour loger l'Evêque, le Clergé, & leurs Officiers.

Echmiadzin dans son étymologie signifie Descente *du Fils unique*; parce que, selon une ancienne tradition, Jesus Christ apparut en ce lieu là à S. Gregoire l'Illuminateur, Apôtre d'Armenie, à qui l'Eglise est dédiée. On tient encore pour constant dans le Pays, que Tiridat premier Roi Chrétien d'Armenie, avoit son palais en cet endroit, & qu'il le ceda à S. Gregoire; que ce palais étoit au centre d'une grande Ville Capitale du Royaume, & nommée Vagarsciabat, dont néanmoins il ne reste aucun vestige. L'Eglise de ce Monastere est obscure, mais riche en vases sacrez, & en ornemens. Comme elle est l'objet principal de la veneration des Armeniens, le peuple naturellement dévot fournit liberalement à sa décoration.

Il y a toûjours à Echmiadzin, un bon nombre de Prélats & de Vertabiets, c'est le nom de leurs Docteurs ou Prédicateurs, qui y vivent comme les Moines, c'est-à-dire, très-frugalement. Les Moines cultivent de grands & beaux jardins, & toutes les terres d'alentour.

Les deux autres Eglises de ce Monastere sont hors de son enclos; l'une est dédiée à Sainte Caïena, & l'autre à Ste Ripsine. La tradition est que ces deux saintes étoient nobles Vierges Romaines, & que pour se soustraire à la cruauté de Diocletien, elles se refugierent avec vingt-trois autres Compagnes en

en Armenie, où elles ne purent éviter celle de Tiridate, autre persecuteur des Chrétiens: mais qui fut ensuite Chrétien lui même, par la misericorde de Dieu: ainsi cette même misericorde toûjours attentive à nos veritables interêts, conduisit à la palme du Martyre ces Vierges, qui paroissoient la vouloir fuir.

Le Mont Ararat est trop celebre, pour n'en pas dire un mot. C'est, dit-on, où l'Arche de Noé s'arrêta, quand les eaux du Deluge commencerent à baisser. Les Armeniens l'ont en grande veneration, sitôt qu'ils l'apperçoivent, ils se prosternent en terre & la baisent; ils appellent cette montagne *Mesesousat*, c'est-à-dire, montagne de l'Arche. On croit sur l'autorité de Joseph, & de S. Epiphane, que cette montagne est dans l'ancienne Geographie le Mont Gordien, *Mons Gordiœus*. Son sommet est divisé en deux pointes, toûjours couvertes de neige, & presque toûjours environnées de nuées & de brouillards, qui en dérobent la vûë. Au bas de la montagne, ce sont des sables mouvans, entrecoupez de quelques pelouses maigres, où de pauvres Bergers conduisent des troupeaux, qui se sentent de la mauvaise pâture: plus haut, ce sont d'affreux rochers noirs, & entassez les uns sur les autres, où néanmoins des Tigres & des Corneilles trouvent à se nourrir. On n'y peut parvenir, qu'avec d'extremes difficultés, à cause de la roideur de

la montagne, de l'abondance des ſables, & du manque d'eau.

Le Mont Ararat eſt à dix ou douze lieuës d'Erivan, tirant entre le Midy & l'Orient.

CHAPITRE III.

Etat préſent des Armeniens.

JE ne m'arrêterai pas à décrire les qualitez, qu'on attribuë communément aux Armeniens.

On louë en eux un ſens droit, leur prudence, leur habileté dans le Commerce, leur application continuelle & infatigable au travail, qu'ils aiment d'inclination, un fond de bonté naturelle, qui les lie aiſément avec les Etrangers, qui exclut d'entr'eux toute querelle, pourvû que l'interêt ne s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche, ſont ceux de preſque toutes les Nations, d'aimer le gain & le vin, & par deſſus toutes choſes leur interêt; mais il faut dire à leur loüange, qu'il n'eſt peut-être pas au monde un Peuple plus ſuſceptible des ſentimens de Religion, & plus conſtant à les ſuivre: ils aiment les diſcours & les Livres de pieté; ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs Egliſes, qui ſont les mieux ornées de tout l'Orient.

Le Chriſtianiſme qu'ils profeſſent, a pour eux de grandes rigueurs, il les oblige à des

des jeûnes longs & austeres, qu'ils observent avec une regularité si scrupuleuse, qu'ils ne s'en dispensent, ni pour cause des longs & penibles voyages, où leur Commerce les engage, ni même pour cause de maladie. Leur fidelité à s'acquitter de la Priere, n'est pas moins édifiante.

On sait que Cha Abas I. surnommé le Grand, desesperant de garder l'Armenie contre les Turcs, & ne voulant leur laisser qu'un Pays desert, enleva plus de vingt deux mille familles Armeniennes, & les divisa en plusieurs Colonies, qu'il dispersa dans les diverses Provinces de ses Etats. Mais la plus grande partie de ces Colonies aiant été confonduës avec les Mahometans dans les régions éloignées, ont eû le malheur avec le tems d'oublier leur origine, & la Religion de leurs Peres.

Il n'en a pas été ainsi de la Colonie, que *Cha Abas* établit à une lieuë, & comme dans le Fauxbourg d'Ispaham. Ce Prince, qui avoit de grandes vûës, aiant reconnu que ses Etats pouvoient fournir à un riche Commerce; mais que les Persans portez naturellement à l'oisiveté & à la profusion, étoient incapables de l'entreprendre & de l'entretenir, résolut de se servir des Armeniens, Peuple d'un naturel tout contraire, pour mettre à profit dans ses Etats les richesses qu'il y trouvoit. Il comprit d'ailleurs, que les Armeniens, étant Chrêtiens, seroient mieux venus dans l'Europe que toute autre Nation, qui ne létoit pas. Il réüssit dans ses desseins;

les

les Armeniens prirent goût au Commerce, & depuis ce tems là, ils ont porté par tout le monde le Commerce de la Perse.

Un des premiers fruits qu'ils en retirerent, fut de se bâtir une Ville près d'Ispahain, Capitale de la Perse; ils la nommerent Sulfa, ou Julfa, du nom d'une Ville de leur premiere Patrie, & cette Ville est aujourd'hui considerable. Elle a son Kalanthier de leur Nation; cet Officier est comme qui diroit parmi nous, un Maire ou un Juge de la Police.

Le Commerce aiant fait sortir les Armeniens de leur Pays, ils se sont établis par des Colonies volontaires, dans presque tous les endroits, où ils l'ont exercé; dans la Georgie & les Provinces voisines, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, jusqu'en Pologne & dans les autres lieux, où les guerres, qui ravageoient leur Patrie, les ont contraint de se refugier. De sorte que les Armeniens, qui dispersez, comme ils le sont, paroissent un peuple infini; réünis ensemble, ne feroient peut être pas deux, ou trois Provinces de France.

Les Infideles, qui sont leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire. Ils les chargent d'impôts & les exigent avec violence; ce qui entretient dans les esprits de toute la Nation une timidité, qui passe des peres aux enfans. Mais, qui plus est, ils aggravent eux-mêmes leur propre servitude, faisant éclater au dehors des dissentions & des jalousies mutuelles, qui servent de prétexte à leurs maîtres pour

pour leur faire des avanies, & pour en tirer de grosses sommes.

Il n'y a point de noblesse parmi eux, non plus que parmi les autres peuples d'Orient. L'exclusion qu'ils ont des emplois honorables, ne leur laisse pour toute distinction que celle d'avoir plus ou moins de biens. Tous apprennent un métier dans leur jeunesse, & cessent de l'exercer quand ils se mettent au Commerce, ou qu'ils ont d'ailleurs de quoi faire subsister leur famille.

Une grande partie de la Nation est occupée des travaux de la Campagne, à labourer les terres, & à cultiver les vignes.

Pour ce qui est des femmes, il en est d'elles comme de toutes celles, qui sont dans l'Orient. L'on peut dire qu'elles sont condamnées, pour ainsi parler, à une prison perpetuelle. Si elles sont obligées de sortir du Logis, c'est toûjours sous l'enveloppe d'un long manteau, & d'un grand voile blanc, qui les couvrent de telle maniere, qu'ils ne leur laissent de libre que les yeux, pour se conduire, & le nez, pour respirer. Cependant, afin qu'elles puissent se visiter & s'entretenir, on leur fait des portes de communication avec les maisons voisines; mais ces portes, bien differentes de celles du Temple de Janus, s'ouvrent quand les Dames sont en paix; & se ferment, quand elles sont en guerre. Les filles & les jeunes femmes ne paroissent à l'Eglise, qu'une ou deux fois l'année, quoi qu'elles aillent bien plus souvent aux Bains. Voilà à peu près l'état où se trouvent à present les Armeniens.

CHA-

CHAPITRE IV.

Gouvernement Ecclesiastique.

LE Patriarche qui fait sa résidence à Echmiadzin, & dont nous avons déja parlé, est reconnu & honoré par tous les Armeniens, non seulement de la grande Armenie, mais encore par ceux qui commercent dans la Perse, la Romilie, & la petite Tartarie, comme le Chef de leur Eglise, & de leur Gouvernement Ecclesiastique. Ce Prélat prend lui-même le nom, & la qualité de Pasteur Catholique & universel de toute la Nation, quoi qu'elle se soit laissée malheureusement diviser entre elle par un ancien schisme, dont nous dirons l'origine ailleurs.

Outre ce grand & celebre Patriarcat, trois autres Prélats ont encore le titre de Patriarche; mais ils sont bien moins considerez & moins considerables. Le premier de ces trois Prélats reside à Sis, ou en Cilicie, & étend sa jurisdiction sur la petite Armenie & les Provinces voisines, sur la Na olie, & sur la Syrie. Les deux autres sont à peine connus; leur pouvoir est borné dans l'espace d'un Diocese, l'un est en Albanie, & l'autre à Agtamar.

Les Armeniens Catholiques de la Province de Naschivan, ont un Archevêque, qui releve immediatement du S. Siége: ce Prélat & tout son Clergé, sont de l'Ordre de S. Do-

S. Dominique, mais du rit Armenien. Les Armeniens établis en Pologne, & unis à l'Eglise Romaine, ont aussi un Archevêque à Leopol.

Le Grand Patriarche est élû à la pluralité des voix des Evêques, qui se trouvent à Echmiadzin. L'acte de son élection est envoyé à la Cour de Perse, pour en avoir l'agrément du Roi. Cet agrément s'achete sous le nom specieux d'un present pour Sa Majesté & pour ses Ministres. Mais si l'ambition & la partialité viennent à partager les suffrages, & à causer une double élection, alors le Patriarcat est mis à l'enchere, & adjugé au plus offrant & dernier encherisseur. Le Roi n'attend pas toûjours que l'élection soit faite, il la prévient quand il veut; & même, sans y avoir égard, il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche ainsi nommé, ou agréé par le Roi, prend possession de sa dignité, dont il est rare qu'il soit déposé avant sa mort. Lorsqu'il est une fois monté sur son Siege, il s'attribuë un pouvoir absolu sur les autres Prélats, Archevêques & Evêques, avec le droit non seulement de les nommer & de les consacrer, mais même de les destituer.

Ce droit cependant est bien resserré par le fait, & réduit uniquement à confirmer les élections qui se font par les Eglises particulieres, ou les nominations, qui viennent de la part du Grand Seigneur, ou du Roi de Perse. Le Patriarche consacre la plûpart de ces Prélats à Echmiadzin; il en consacre

même plusieurs autres, sans leur assigner d'Eglise propre, & qui sont à peu près comme nos Evêques *in partibus*. C'est pourquoi il a toûjours dans son Monastere, & auprès de sa personne, plusieurs de ces Evêques, & quelques autres, forcez par des persecutions d'abandonner leurs Siéges.

Les revenus du Patriarche sont très considerables, & montent tout au moins à deux cens mille écus, sans que, pour être si riche, il en soit plus magnifique. Car il est vêtu simplement, & porte, comme les Moines, une cuculle & un manteau noir; sa nourriture est frugale, vivant en Communauté, & comme sa Communauté; c'est-à dire qu'il ne mange jamais de viande, qu'on ne lui sert que des legumes, qu'il ne boit point de vin, & qu'on ne lui voit ni train ni équipage. Son grand revenu vient en partie des terres appartenantes à son Monastere, & en partie des contributions de tout son peuple: mais ce revenu est presque tout consumé à acheter de la protection à la Cour, à entretenir le Monastere, à réparer & à orner des Eglises, à contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence seroit une occasion prochaine d'abandonner le Christianisme.

Tous les trois ans le Patriarche benit le saint Chresme, & députe quelques-uns des Evêques, qui sont auprès de lui, & sans territoire, pour le porter aux Prélats, qui ont des Dioceses; & ceux-ci le distribuent

aux

aux Curez. Cette distribution est très fructueuse au Patriarche; car chaque Armenien se fait honneur & gloire dans cette occasion, de faire un present au Patriarche, selon l'étenduë de ses moyens.

Outre un Procureur ou Receveur établi en chaque Eglise par le Patriarche, pour recevoir les gratifications qui lui sont faites, il met continuellement en campagne, soit des Evêques, soit des Vertabjets, pour lever ses droits, & pour porter ses ordres: Ces courses ne sont jamais steriles à ceux qui les font, ils sont très-bien reçûs par tout, & le present ne leur manque jamais.

Chaque Eglise particuliere a son Conseil, composé des anciens les plus considerables; ils élisent leur Evêque, & l'élû va se faire sacrer à Echmiadzin.

Ils prétendent avoir droit de le destituer, s'ils n'en sont pas contens; ce qui retient leur Evêque dans la crainte continuelle ou de sa deposition de la part du Conseil, ou de l'excommunication de son Patriarche, laquelle leur est très-sensible.

Les Evêques font leur residence ordinaire dans les Monasteres, & y vivent en Communauté avec les Moines. Leur revenu consiste dans les aumônes, & dans les revenans bons qu'ils exigent pour les Ordinations, & pour les secondes Nôces. Ils ne portent point la Croix sur la poitrine, comme nos Evêques; mais ils ont la Mitre, l'Anneau, & la Crosse.

Les Vertabjets, ou Docteurs, tiennent

un grand rang dans l'Eglise d'Armenie. Ils ne font point de difficulté de prendre le pas sur les Evêques, qui n'ont pas le degré de Docteur. Ils portent la Crosse, & ont une Mission generale, pour prêcher par tout où il leur plaît. Plusieurs sont Superieurs de Monasteres, & les autres courent le monde, débitans leurs Sermons, que les peuples écoutent avec respect.

Pour avoir & porter ce titre honorable de Vertabjets; il ne leur en coûte que d'avoir été disciple d'un Vertabjet : Celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ses disciples, qu'il le juge à propos. Lors qu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Histoire Ecclesiastique, sur tout de ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, c'en est assez; les voilà des Docteurs consommez.

Au reste ces Vertabjets se font rendre un grand respect : ils reçoivent étant assis, les personnes qui les vont voir, sans en excepter même les Prêtres: On s'avance modestement vers eux, pour leur baiser la main, & après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on se met à genoux pour recevoir leurs avis. Les beaux endroits des Sermons qu'ils font au peuple, sont des histoires fabuleuses, souvent mêlées d'invectives contre les Latins, leur morale tend ordinairement à entretenir des pratiques superstitieuses, telle qu'est celle de sacrifier des animaux.

Tous les Prêtres seculiers sont Curez; si plusieurs desservent une même Eglise, la

Pa-

Paroiſſe ſe partage entr'eux. Ils ſont mariez avant que de recevoir l'Ordination.

Pour ce qui eſt de leur ſcience, comme ils ſortent ordinairement de la lie du peuple, elle ne va guere plus loin qu'à ſavoir lire couramment le Miſſel, qui eſt en Armenien *litteral*, & à entendre les Rubriques.

Toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtriſe, ſe termine à demeurer quarante jours dans l'Egliſe; le quarantiéme jour ils diſent la Meſſe; elle eſt toûjours ſuivie d'un grand feſtin, pendant lequel la Papadie, c'eſt à dire la femme du nouveau Prêtre, demeure aſſiſe ſur un eſcabeau, les yeux bandez, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenuë, qu'elle doit avoir à l'égard des ſaintes fonctions, où ſon mari va être employé. Chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Meſſe, il paſſe la nuit précedente dans l'Egliſe; ſi l'Egliſe a pluſieurs Prêtres, l'Hebdomadaire y paſſe toutes les nuits de ſa ſemaine.

Les Prêtres ne ſe croyent point obligez au Breviaire hors du Chœur; les plus reguliers ſe contentent de reciter tous les jours quelque partie du Pſeautier. Le Pſeautier, l'Antiphonaire, le Lectionnaire, les Hymnes & les Proſes, ſont autant de livres ſeparez, & notez pour le chant par des points ſur les voyelles. Dans le cours de l'année, les Prêtres ne vont à l'Egliſe que le matin pour les Matines, & le ſoir pour les Veſpres.

Pendant le Carême ils y vont encore à midy : bien que les Matines ſe diſent à une

 ou

ou à deux heures devant le jour, il ne laisse pas de s'y trouver un assez grand nombre de seculiers.

Tout le peuple chante; les enfans qui apprennent à chanter dès leur enfance, mêlent leurs voix avec celles de leurs peres & meres; mais ce qui est infiniment édifiant, c'est de voir la modestie que tous observent dans leurs exercices de Religion, & dans les lieux saints.

Lors que les enfans ont appris à lire, leurs Maîtres d'Ecole les présentent à l'Evêque; l'Evêque les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans; & après l'Ordination ils demeurent deux ou trois jours à l'Eglise, sans en sortir. On les y fait lire, ils y joüent, on leur y porte à manger, & ils y couchent: ils ont toûjours leur petit surplis sur le corps, & ils ne le quittent que lorsque les Prêtres les reconduisent chez leurs parens; les parens & les amis du nouvel Ordonné, ne manquent pas de regaler l'Evêque avec ses Prêtres. L'Evêque ne reçoit que 12 s. de chaque Ordonné.

CHAPITRE V.

L'Etablissement du Christianisme dans l'Armenie.

L'Ancienne tradition est, que les Apôtres aiant partagé entr'eux tout l'univers, pour porter les lumieres de l'Evangile jusques

ques aux extremitez les plus reculées & les moins connuës, Saint Barthelemy & Saint Thadée furent envoyez aux Indes, & ensuite en Armenie, pour annoncer le Royaume de Dieu à *Abgare*, Roi d'Edesse; & que ce Prince, touché de leurs paroles, embrassa la Foi Chrêtienne, & la fit embrasser à ses Peuples.

C'est par la même tradition, que nous savons qu'*Abgare*, qui vécut saintement, & constamment dans sa Foi, eut pour successeur *Ananus* son Fils, lequel bien different de son Pere, fut un Roi impie, & ennemi des Chrétiens. *Sanatragus* fils de la Sœur d'Abgare, regna après Ananus, & apostasia.

C'est à ce Prince Apostat, & à son frere *Polimius*, & à un autre petit Roi de Babylone, que l'on attribuë la mort des deux saints Apôtres, Saint Barthelemy & S. Thadée Le dernier ordonna S. Atthée Evêque d'Edesse, qui fut couronné du Martyre sous Ananus fils d'Abgare, & qui en alla recevoir la palme dans le Ciel, pendant que saint Thadée son maître, combattoit encore sur terre pour la meriter.

Saint Atthée eut pour successeur, Theophile dans la même Eglise; mais depuis Theophile, jusqu'au temps de Constantin, ou environ, la tradition & l'histoire ne font mention d'aucun Roi d'Armenie, qui ait fait profession de la Foi Chrêtienne, & même ne nous font appercevoir aucun vestige du Christianisme dans cette Nation. Mais le Seigneur qui se ressouvient toûjours de sa misericorde,

voulut donner un nouvel Apôtre aux Armeniens, & cet Apôtre fut Saint Gregoire, surnommé l'Illuminateur. Il étoit, disent les Historiens, issu de leurs Rois Arsacides. Son Pere nommé Anac, fut un traître, qui assassina Chosroës son Roi & son parent, dans le temps que les armes à la main il remportoit de continuelles victoires sur Artasiras Roi de Perse, & qu'il conqueroit l'Assirie. L'auteur de ce crime énorme, fut à l'instant jetté du haut d'un pont dans un fleuve très rapide, où il fut noyé, & ses enfans furent mis à mort. Gregoire dont nous parlons, fils d'un tel pere, mais destiné de Dieu, pour être l'Apôtre des Armeniens, fut préservé du sort de ses freres. Il se refugia à Cezarée de Cappadoce, où il fut reçu chez une Dame vertueuse, qui prit grand soin de le faire bien instruire de tous les principes, & des saintes pratiques de la Religion Chrétienne.

A peine fut il en état de les enseigner à ses compatriotes, qu'il commença parmi eux son Apostolat. Il annonçoit l'Evangile de Jesus Christ, & en particulier & en public. Les Armeniens, charmez d'entendre un de leurs freres, qui les instruisoit avec tant de science & de zele, accouroient de toutes parts pour suivre ses instructions.

Tiridate fils de Chosroës, qui regnoit alors, fut bientôt informé que le fils d'Anac, l'assassin de son pere, prêchoit le Christianisme dans ses Etats avec un succez surprenant. La haine de ce Prince contre le Christianisme, & son vif ressentiment du meurtre du Roi son pere,

pere, l'irriterent à l'excez contre Gregoire. Il le fit arrêter, & tourmenter de toute maniere, jusqu'à le faire cruellement jetter dans un puits infecté, où le Saint vécut quatorze ans d'un peu de pain, qu'une bonne & charitable veuve Chrêtienne lui apportoit en secret. Sa fureur contre Gregoire s'étendit jusque sur tous les Chrêtiens de l'un & l'autre sexe, qu'il persecutoit à toute outrance.

Les Saintes Vierges Ripsime & Gaienne, sorties de Rome pour éviter la persecution de Diocletien, & plusieurs autres de leurs compagnes refugiées en Armenie avec elles, furent les innocentes victimes de sa cruauté. Mais la main de Dieu, qui avoit sa vûë sur ce Prince, le punit dans sa misericorde; il fut changé en bête, comme un autre Nabuchodonosor, & demeura sous cette humiliante figure, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu que Sainte Ripsime avertît en songe la sœur de Tiridate, nommée *Cœsaroduite*, que ce seroit Gregoire, dont le Roi son frere avoit été le cruel persecuteur, qui obtiendroit par ses prieres la delivrance de son triste état, & sa conversion. Ce double miracle de la bonté divine arriva comme il avoit été prédit.

Tiridate rétabli dans son premier état, & touché vivement de la grace divine, fit à l'instant sortir Gregoire du puits, où il l'avoit fait précipiter. Il se jetta humblement à ses pieds, lui demanda pardon de sa cruauté, le conjura de prier Dieu pour lui, & de l'instruire pour embrasser la Religion Chrêtienne.

Gregoire l'instruisit. Le Roi instruit, ne se contenta pas de faire une profession publique de la Religion des Chrêtiens; mais il fit de plus un Edit pour exciter ses sujets à imiter son exemple, & promit à Gregoire toute sa protection, pour l'établissement de la Foi Catholique dans son Koiaume.

Gregoire commença par consulter Dieu, sur ce qu'il avoit à faire pour le salut des Armeniens, alla à Cezarée de Capadoce pour se faire ordonner Evêque, par Leon Archevêque de cette Ville. A son retour, il établit son Siege Episcopal à Vagarsciabat Capitale d'Armenie, & située au lieu, où est aujourd'hui le Monastere d'Echmiadzin.

Ses premieres prédications sur le bord de l'Euphrate, produisirent chaque jour des effets surprenans, & presque incroyables. L'on voyoit, dit on, une colomne avec une Croix de lumiere sur la tête des Baptisez. Le progrez de l'Evangile fut si grand, que l'Histoire de ce temps assûre, que dans l'année 310. il y eut au moins quatre millions d'ames regenerées dans les eaux salutaires du Baptême.

L'année suivante 311. Tiridate voulant donner au Successeur de Saint Pierre des preuves sinceres de sa conversion. fit le voyage de Rome, accompagné de Gregoire, & des principaux de sa Cour. Saint Silvestre occupoit alors le Saint Siege, & Constantin tenoit l'Empire. Ils reçurent l'un & l'autre le Roi Tiridate & Gregoire, avec tous les honneurs possibles, & les plus grandes de-

mon-

monſtrations d'amitié. Gregoire en préſence du Pape & de l'Empereur, fit la profeſſion de Foi au nom du Roi & de ſes Sujets, reconnut la primauté du Pape, & ſupplia Sa Sainteté, de recevoir à ſa Communion ſon Egliſe & ſa Nation. Le ſaint Pape reçût l'un & l'autre avec toute la joye d'ûn pere, qui voit revenir à ſoi ſes enfans. Il fit plus; car pour donner à ſes nouveaux enfans, des marques de ſa tendreſſe, & pour mettre leur Evêque plus en état de leur être utile, il le ſacra premier Patriarche des Armeniens, & lui donna le pouvoir d'établir des Patriarches chez les Iberiens, & chez les Albanois.

Le nouveau Patriarche revint de Rome en Armenie, revêtu de cette reſpectable dignité. Il la regarda comme une obligation, qui lui étoit impoſée plus grande que jamais, de s'appliquer totalement au Gouvernement de ſon Egliſe. Il la gouverna pendant plus de trente ans, & toûjours avec le même zele, & la même application: Dieu de ſon côté, verſoit ſes benedictions en ſi grande abondance ſur les travaux continuels, & infatigables de ſon ſerviteur, qu'il eut la conſolation pendant ſon Gouvernement de ſacrer 430 bons Evêques, de bâtir pluſieurs Egliſes, d'ordonner de vertueux Prêtres pour les deſſervir, de détruire le culte des Idoles, d'élever la Croix de Jeſus-Chriſt ſur leurs débris, & de voir avant ſa mort, ſa chere patrie ſoumiſe à la Loi du Meſſie.

Lorſqu'il ſe vit avancé en âge, & qu'il ſentit approcher la fin de ſa vie, il ordon-

na son petit Fils Gregoire, Prêtre, & Patriarche de l'Albanie, sur les confins de la Georgie, & établit son fils Aristarces sur son Siege Patriarchal d'Armenie.

Enfin après avoir gouverné seul l'Eglise Armenienne pendant trente trois ans, & sept autres années suivantes avec son fils Aristarces & son successeur, il se retira dans une solitude, sur le haut d'une montagne nommée Sepuh, pour vacquer uniquement à la contemplation des choses celestes, & finit sa vie dans cette sainte occupation. Ses Reliques demeurerent long-temps cachées : elles ne furent trouvées, que sous l'Empereur Zenon; elles furent portées à Tuertan, & transportées ensuite à Constantinople. La main droite du Saint fut demandée par le Monastere d'Echmiadzin, où elle est encore aujourd'hui conservée & honorée. La main gauche fut portée à Nerito; son Chef & ses autres ossemens sont à Naples, dans une Eglise de Religieuses, de l'Ordre de Saint Benoist. Toute la Nation Armenienne conserve une veneration singuliere pour ce grand Saint, qu'elle honore comme son Pere & son Apôtre envoyé de Dieu, pour lui reporter le flambeau de la Foi Chrétienne, & rétablir parmi elle le Christianisme, qu'elle avoit laissé perdre.

Aristarces ou Aristarque, Fils & successeur de Saint Gregoire, tint le Siege Patriarchal pendant sept ans. Il assista du vivant de St. Gregoire son pere, au Concile de Nicée. A son retour, il fut massacré en haine de la

Foi,

Foi, par les ordres du Prince Archelaüs, qui ne pût souffrir les continuels reproches, que ce zelé Patriarche lui faisoit de ses desordres scandaleux.

Les Armeniens fertiles en Histoires fabuleuses, en ont fait une dans leur Martyrologe, toute des plus extravagantes à son sujet. Ils disent que ce Patriarche Aristarces, qui avoit l'exterieur un peu disgracié, parut sans merite au Concile de Nicée, & que se voïant méprisé des Peres du Concile, il attela des bœufs à une charuë, & en laboura les eaux de la Mer sur ses bords, & y sema du bled à la vûë de tout le monde; mais que ce bled aiant crû & meuri sur les eaux en moins de rien, & au grand étonnement des Peres de ce Concile, ils reconnurent la sainteté de celui qu'ils méprisoient, & rendirent tous les honneurs qui étoient dûs à l'Auteur d'un si grand prodige.

Après la mort, ou plûtôt le Martyre du Patriarche Aristarces, Vertanes son frere aîné monta sur son Siege, & le tint pendant quinze ans. Il avoit eu deux fils, avant son Ordination, Hesichius & Gregoire

Hesichius lui succeda, & ne fut assis sur le Siege que six ans. Il finit glorieusement sa vie par le Martyre. Son Martyre fut causé par le refus qu'il fit au Roi Tiranus, fils de Chosroës II. & petit-fils de Tiridates, de placer des Idoles dans son Eglise, contre lesquelles il ne cessoit point de prêcher. Ce Prince, qui trempa ses mains dans le sang du saint Martyre, fut frappé d'un subit aveu-

glement, qui le jetta dans un si grand desespoir, qu'il se tua lui-même; son fils Arsaces regna après lui, & Panierses gouverna l'Eglise des Armeniens pendant cinq ans.

Nierses le Grand, fils d'Ahenogener & petit fils d'Hesichius, lui succeda. Il fut reconnu de toute sa Nation pour un Saint Patriarche, rempli de l'esprit de Prophetie. Il lui prédit tous les malheurs, qui lui sont arrivez, & dont elle seroit un jour délivrée par le zele des Disciples de l'Eglise Romaine, qui passeroient les mers, pour venir à son secours.

Vers ce temps, l'Histoire de cette Nation rapporte, que l'Empereur Valentinien envoya une armée contre Sapor Roi de Perse, & qu'il invita Arsaces Roi d'Armenie à prendre les Armes avec lui; mais qu'Arsaces aiant refusé de le faire, l'Empereur en fut tellement irrité, qu'il fit entrer son Armée en Armenie, y causa de grands desordres, & fit mourir Tiridate, frere du Roi Arsaces. Arsaces en fut si consterné, qu'il envoya le Patriarche Nierses, pour demander la paix à l'Empereur.

L'Empereur l'accorda en sa consideration; ensuite de quoi Arsaces épousa Olympiade, sœur de l'Empereur.

Il faut remarquer ici que le nom d'Arsaces étoit apparamment commun à tous les Rois d'Armenie; ce qui fait qu'on ne les distingue pas aisément.

Celui dont nous parlons étoit Chrétien; & c'est, selon toutes les apparences, celui à qui

qui Julien l'Apoſtat écrivit une Lettre menaçante, parce qu'il faiſoit profeſſion de Chriſtianiſme; ſes mœurs n'en étoient pas cependant meilleures: Dieu, ce ſemble, l'en punit; car il permit qu'il tombât entre les mains de Sapor Roi de Perſe, ſon vainqueur, qui lui fit ſouffrir une dure priſon, dans laquelle il ſe tua lui même.

Les Hiſtoriens Grecs & Latins font de grands éloges de ce Roi, mais les Armeniens en parlent très mal, & comme d'un perſecuteur de leur grand Patriarche Nierſes; parce que ce ſaint Prélat lui reprochoit ſa vie licentieuſe.

Après la mort d'Arſaces, le Patriarche Nierſes obtint de l'Empereur Theodoſe, la Couronne d'Armenie pour *Pabas*, fils du dernier Arſaces; mais le déreglement de ſes mœurs lui aiant juſtement attiré les reproches de Nierſes, il conçut l'execrable deſſein d'ôter la vie à celui, à qui il devoit la Couronne. Il le fit empoiſonner la quatriéme année de ſon Patriarcat, ſur la fin du quatriéme ſiecle: Dieu, ce ſemble, voulut vanger la mort de ſon ſerviteur; car Pabas, s'étant revolté contre Theodoſe, fut vaincu, & mené captif à Conſtantinople, où il fut maſſacré. On comptoit en ce temps 2040. Monaſteres en Armenie.

Les Rois Succeſſeurs de Pabas, tributaires des Perſans & des Romains, n'ont rien fait qui ſoit digne de l'hiſtoire.

Le dernier des Rois Arſacides fut Ardaches, ou Ardachirus. Après ſon Regne, l'Ar-

l'Armenie fut soumise tantot aux Persans, tantôt aux Grecs, & ensuite aux Sarrazins, & aux Tartares: elle voulut de temps à autre se relever de son esclavage; mais il ne lui fut pas possible de rompre absolument le joug des Maîtres, qui l'avoient subjuguée.

La Foi s'y conserva encore dans sa pureté sous le Patriarcat d'Isaac, de Zaven, & d'Asbarakes, & jusqu'au temps du St. Patriarche Isaac Second, Fils de Nierses le Grand. Ce dernier Patriarche, & le Roi Ardachirus étant toûjours demeurez attachez aux Romains, les Grands du Royaume formerent un parti contre eux en faveur des Perses, & vinrent à bout de les chasser tous deux du Royaume.

Cette revolution funeste à l'Armenie, arriva sous l'Empire d'Arcadius. Cinq ans après, Isaac fut rétabli sur son Siege, & le tint onze ans. Il prédit souvent aux Armeniens leurs malheurs, en punition de ce qu'ils abandonnoient leur Foi. De son temps vivoit un savant, & celebre Moine, nommé *Mesrob*, ou Miesrobe, qui voyant que les Caracteres Grecs ne repondoient pas aux diverses inflexions de la Langue Armenienne, inventa ceux, qui y sont aujourd'hui en usage; & on dit que Saint Jean Chrysostome les approuva.

Isaac, voulant laisser de bons disciples à son Eglise, fit choix avec le Moine Mesrob, de ceux qui leur parurent les plus capables, d'être perfectionnez dans les Sciences, & dans la Langue Grecque.

Ils les envoyerent à Athenes. Trois d'entr'eux s'y distinguerent, Moyse le Grammairien, David le Philosophe, & Mamprée. A leur retour de cette Ville, ils s'appliquerent sous sa direction, & celle de Mesrob, à la traduction des meilleurs Livres Grecs, & on leur attribue celle de l'Ancien & du Nouveau Testament en Armenien; ce qui la rend respectable par son antiquité.

Après la mort du saint Patriarche Isaac, 10. & dernier Patriarche de la race de Saint Gregoire l'Illuminateur, le Patriarcat passa dans des familles étrangeres. Les deux premieres, qui succederent l'une après l'autre au Patriarche Isaac, & qu'on doit compter pour 11. & 12. Patriarches, furent Suormach & Joseph. L'Histoire Armenienne les nomme ainsi, & place dans ces temps, c'est-à-dire, 4. ans après le Concile d'Ephese, le Synode des Armeniens, où Theodore de Mopsueste, & Diodore de Tarse furent condamnez. Elle nous apprend aussi la sanglante persecution qu'Isdegerdes Roi de Perse, & son fils Verramus, exercerent contre les Chrêtiens; plusieurs souffrirent le Martyre avec un courage invincible; le Patriarche Joseph fut du nombre. On vit alors le commencement des maux, que les saints Patriarches Gregoire & Nierses, avoient prédits aux Armeniens. *Kiut*, 13. Patriarche, craignant que la Relique de Saint Gregoire ne lui fût enlevée, transfera le Siege Patriarcal à Thevin, pour se mettre hors de la domination des Rois de Perse. Jean Mantacourt qui lui suc-

succeda, mit en ordre les Prieres, & la Liturgie de l'Eglise Armenienne ; il composa plusieurs Sermons, Prieres, & Cantiques ; il reçut le Concile de Calcedoine, selon le témoignage de Nierses de Lampron. Les six Patriarches qui lui succederent, furent Papken, Samuël, Muîce, Isaac III., Christophore I. & Leonce II. Ils persisterent tous dans l'union avec l'Eglise Romaine. Ainsi depuis S. Gregoire, premier Patriarche des Armeniens, on compte vingt Patriarches, qui ont conservé pendant 200. ans la Foi Chrêtienne dans toute son integrité.

Les malheureux changemens, qui arriverent ensuite à l'Eglise d'Armenie, nous donnent juste sujet de croire que la Ville de Thevin, où le Siége Patriarcal avoit été transferé, étoit déja tombée sous la domination des Rois de Perse ; car le Patriarche Nierses, surnommé Achdaraghensis, qui fut le 21. tint à Thevin, vers l'an 520, un Conciliabule de dix Evêques, dans lequel il se déclara pour l'Heresie des Monophisites, soit qu'il eût de l'affection pour cette Heresie, soit plûtôt qu'il voulût faire sa cour aux Persans, qui cherchoient à mettre de la division entre les Grecs, & les Armeniens, unis ensemble par leur commune opposition à l'Idolatrie des Persans. Il ordonna de plus dans ce Conciliabule, que les Festes de Noël & de l'Epiphanie se celebreroient toutes deux ensemble le 6 Janvier ; qu'on ajoûteroit au Trisagion, que Jesus Christ avoit été crucifié pour nous ; qu'on rejetteroit le Concile de Calcedoine ;

&

& qu'on ne reconnoîtroit qu'une Nature en Jesus Christ : ce Patriarche heretique, qui donna naissance au schisme dans sa Nation, eut pour successeurs sept autres Patriarches, qui y maintinrent le même schisme pendant 112. ans; savoir, Jean II., Moyse I., Abraham, & Jean III., Gomidas, & Christophore II. L'aire Armenienne commença sous le Patriarcat de Moyse I. l'an de Jesus Christ 551. Il faut convenir ici que l'histoire de ces temps est fort obscure, & par consequent peu certaine dans toutes ses circonstances J'en rapporterai seulement ce que la tradition lui donne de plus vraisemblable.

Il est certain que les Armeniens pendant ce premier schisme, souffrirent beaucoup des Persans. L'Empereur Heraclius traversant l'Armenie. après avoir fait la guerre au Roi de Perse, & l'avoir vaincu, eut pitié de ce peuple affligé: aiant reconnu que le schisme étoit la principale source de ses maux, il entreprit de le détruire. Il assembla à cet effet en 622. un Concile à Carny, qu'on appelle aujourd'hui Erzerom. Dans ce Concile le Patriarche Jeser, & plusieurs Evêques Grecs & Armeniens, après un mois de conferences, rejetterent le Conciliabule de Thevin, casserent ses Decrets, reçurent une seconde fois le Concile de Calcedoine, retrancherent l'addition du Trisagion, ordonnerent qu'on celebreroit à l'ordinaire la Fête de Noël le 25. Decembre, & celle de l'Epiphanie, le 6. Janvier; qu'on mesleroit l'eau avec le vin, dans les sacrez Mysteres; & enfin les Peres de

de ce Concile se réünirent aux sentimens de l'Eglise Romaine. Cette réünion dura 105. ans, sous les Patriarcats de Niersès III., d'Anastase, d'Israël, d'Isaac IV. & d'Elie. Niersès III. bâtit le Palais Patriarchal à Echmiadzin, & une Eglise à Thevin.

L'an 727. Jean Otznienfis leur successeur, renouvella le schisme; il assembla à Manaskierd, par ordre d'Homar chef des Sarrazins, & avec le secours du Calife de Babylone, un Conciliabule de peu d'Evêques Armeniens, & de six Evêques Assiriens, où il fit définir qu'il n'y avoit qu'une seule Nature en Jesus-Christ, une volonté, & une operation, & qu'on retrancheroit à l'avenir l'eau des sacrez Mysteres, pour ne point marquer deux Natures en Jesus Christ, par le meslange de l'eau avec le vin. Comme ce Patriarche étoit aussi hypocrite qu'artificieux, il trouva le moyen de se faire la reputation d'un Saint; mais il ne lui en coûta que la peine d'affecter exterieurement un air mortifié, & de faire des Ordonnances severes, dont l'une défendit dans les jours de jeûne l'usage du poisson, de l'huille d'olive, & du vin, aussi étroitement que la viande & les œufs y étoient deffendus. Quoique les Armeniens n'aient pas jugé à propos de s'assujetir à toutes ces dures pratiques, leur auteur ne laisse pas de passer parmi eux, comme un autre Illuminateur.

Le schisme renouvellé par ce Patriarche Heretique, dura jusqu'en l'an 862. sous ses successeurs, David I., Tiridale I., Tiridale II., Syon, Isaye, Estienne I., Joab, Salomon, Geor-

George, Joſeph II., David II. & Jean V.
. Le Patriarche Zacharie, qui ſucceda au dernier en 862. s'efforça de réünir ſon Egliſe à celle de Rome. Il aſſembla un Concile à Chiraghuan, où l'on rétablit tout ce qui avoit été détruit dans les Conciliabules de Thevin, & de Manaskierd. On y dreſſa de plus pluſieurs Canons ſur differentes matieres, & un entre autres, qui anathematiſe ceux, qui ſoûtiennent que le Saint Eſprit ne procede pas du Fils. L'Hiſtoire ne donne point à connoître que cette réünion aît été conſtante. George II. ſucceda à Zacharie, & à George ſucceda Machdoneſt. Ce dernier dreſſa le Rituel qui porte ſon nom. Il eut pour ſucceſſeur Theodore I. & à celui ci ſucceda Jean VI. qui écrivit une admirable Lettre, pour prouver les deux Natures en Jeſus Chriſt. Eliſée I., Ananie & Vahan, furent les ſucceſſeurs de Jean VI. Vahan de concert avec Gregoire Nariechath, travaillerent à rétablir la Foi Catholique, & à abolir la memoire des deux derniers Conciliabules heretiques; mais leur attachement à l'Egliſe Romaine, fit chaſſer Vahan de ſon Siége par les ſchiſmatiques.

On a bien de la peine à démeler dans l'Hiſtoire, ſi les Patriarches ſuivans demeurerent dans le ſchiſme, ou non. Il eſt cependant plus croïable qu'ils furent tous ſchiſmatiques; car au rapport de Saint Nicon, la Nation Armenienne étoit alors plus infectée d'erreurs, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Les ſucceſſeurs de Vahan, furent Eſtienne II.,

Kacik

Kacik I. & Serge I. Mais comme dans tous les temps, Dieu se réserve des serviteurs, qui ne fléchissent point le genoüil devant l'Idole, sa Providence fit voir alors trois hommes d'une éminente vertu, que l'Eglise Romaine reconnoît pour Saints. Le premier fut Saint Nicon, qui après avoir travaillé inutilement à rendre sa Nation Catholique, secoüa la poussiere de ses souliers, & passa en Europe, pour y prêcher la verité : il la confirma par plusieurs Miracles, & mourut dans l'Isle de Crete. Le second fut Saint Macaire, Patriarche d'Antioche ; il renonça à sa dignité, visita les Eglises d'Occident, & mourut en Flandre l'an 1012. Le troisiéme fut Saint Simon, qui vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le Pape Benoist VIII. & mourut à Mantoüe l'an 1016. après s'être rendu celebre par la sainteté de sa vie, & par ses mirales.

Après la mort du Patriarche Serge I. que nous venons de nommer, Pierre frere de Kacik, monta sur le Siége Patriarchal. Les schismatiques l'en chasserent, pour mettre Dioscore en sa place, & chasserent bientôt après celui-ci, pour rétablir Pierre.

Kacik II. successeur de Pierre, voyant le ravage que les Turcs faisoient sans cesse en Armenie, transporta son Siége à Sebaste en Cappadoce, l'an 1060, ou environ, pour se mettre sous la protection des Empereurs Grecs. Après sa mort, l'Empereur Constantin Doucas ; prétendit avoir droit de nommer au Patriarcat vacant ; mais aiant été qua-

quatre ans fans uſer de ſon droit prétendu, il ſe commit des deſordres infinis pendant la vacance de ce Siége. Pour y mettre fin, la Princeſſe Marie, ſœur d'un Seigneur Armenien nommé Kacik, ſupplia l'Empereur Emmanuël de nommer au Patriarcat vacant, Gregoire Ughaiaſer, fils du Prince Maghiſtros; ce qui lui fut accordé.

Ce choix fut univerſellement approuvé; car Gregoire avoit les qualitez les plus capables de lui concilier l'eſtime & le reſpect de toute ſa Nation, une naiſſance illuſtre; étant iſſu des anciens Princes d'Armenie, un éminent ſavoir, & une pieté ſinguliere, qu'il avoit acquiſe dans l'éloignement du monde depuis pluſieurs années.

Aiant été forcé d'accepter la dignité Patriarcale, il crut que Dieu l'en avoit chargé, afin qu'il fît au moins ce qui ſeroit en ſon pouvoir, pour bannir le ſchiſme, & rétablir la Catholicité. Il alla à Conſtantinople, pour s'aſſurer de l'autorité ſeculiere, établie de Dieu, pour ſoûtenir la ſpirituelle; il ſupplia l'Empereur Alexis Comnene, de l'aider de ſa puiſſance, pour ramener ſon troupeau, de l'erreur à la verité; mais Dieu ne permit pas que ſes bonnes inſtructions euſſent l'effet qu'il deſiroit. Les factions des ſchiſmatiques, en empêcherent l'execution. Tout ce qu'il pût faire, ce fut de laiſſer à ſon Egliſe, pluſieurs belles traductions des livres Grecs & Syriaques, en ſa propre Langue.

Pendant que ce Patriarche donnoit tous ſes ſoins pour faire rentrer ſa Nation dans le

le veritable chemin du ſalut, Kacik, Seigneur Armenien, dont nous venons de parler, & qui étoit de l'illuſtre Maiſon des Pacracides, entreprit de relever le Royaume de la petite Armenie. Il prit le titre de Roi; & non ſeulement il s'en rendit le maître, mais il y joignit la Cilicie, avec une partie de la Cappadoce. Il eut deux fils, Robin, ou Rupin, & Leon. Rupin ſucceda à ſon pere; mais ce fils ne laiſſant qu'une fille, qui étoit ſon unique heritiere, il pria Leon ſon frere, en mourant, de prendre la Regence, & la tutelle de ſa fille; mais Leon s'empara des Etats de ſon frere, dont il étoit Regent, il monta ſur ſon Trône. A peine s'y fut-il aſſis, qu'il s'y trouva environné des Infideles, qui menaçoient de l'attaquer. Dans l'embarras où il ſe trouva, il eut recours aux Latins; pour ſe les rendre favorables, & s'attirer leur conſideration, il pria le Pape Celeſtin III. de lui donner un Cardinal, pour faire la ceremonie de ſon Couronnement. Le Cardinal Conrad de Vittelsback, Archevêque de Mayence, étoit alors Legat en Orient. Sa Sainteté le nomma pour couronner le nouveau Roi des Armeniens.

Leon, pour mieux affermir ſa Couronne, envoya un Ambaſſadeur à l'Empereur Othon. Sa conduite avec le Pape Celeſtin III. & avec l'Empereur, fut ſi heureuſe, que ces deux Hautes Puiſſances lui accorderent le titre de Roi, à condition qu'il feroit apprendre le Latin à tous les enfans qui feroient au deſſous de douze ans. On ne ſait point ſi cette condition

dition fut exigée & observée ; mais Leon, soit par politique, pour plaire au Pape, & à l'Empereur, soit autrement, donna toute la protection, qui lui fut possible, à la Religion Catholique, & les Patriarches de son temps qui étoient orthodoxes, en profiterent, pour entretenir une parfaite intelligence avec Rome.

Gregoire Ughaiaser, dont nous avons parlé, envoya en 1080. des ambassadeurs au Pape Gregoire 7. dont il reçut des regles pour gouverner l'Eglise Armenienne, dans la Foi Orthodoxe. Basile, son parent & son successeur, les suivit fidelement. Gregoire III. fils d'une sœur de Gregoire II. & successeur de Basile, envoya deux fois des Ambassadeurs à Rome: la premiere fois à Innocent II. & la seconde, à Eugene III.

Nierses IV. surnommé Glajensis, frere de Gregoire III. lui succeda. Ce fut un Patriarche animé d'un zele aussi pur, qu'ardent pour défendre la Foi de Jesus-Christ, & la faire embrasser, s'il l'eût pû, à toute l'Armenie. Il avoit un talent rare pour la poësie, qu'il n'employa que pour des sujets de pieté. Il composa plusieurs beaux Livres, & un entre autres, qui est ici très-commun, & très-estimé. Il a pour titre, *Jesus-Filius*. Il écrivit de savantes Lettres à l'Empereur Manuel, sur la Trinité, & l'Incarnation du Verbe. Cet Empereur lui envoya Theorien, Theologien Grec, pour conferer avec lui. Leur conference est rapportée dans la Bibliotheque des Peres. Ce fut après cette

conference, que ce Théologien s'écria. *Je suis Romain, & je combattrai toute ma vie avec les Romains, contre les Armeniens schismatiques*. La Nation Armenienne le met au nombre des Saints. Il ne fut que sept ans sur le Siége Patriarcal.

Après la mort de ce Patriarche, le Siége fut transporté à Sis, Ville de la petite Armenie, l'an 1171. & y demeura 270. jusqu'au temps du Moine Cyriaque, dont nous parlerons dans la suite.

On croit devoir attribuer cette translation du Siége Patriarcal, au trop grand empire, que les Grecs vouloient exercer sur les Patriarches.

Ce fut, à ce qu'on croit, Gregoire IV. neveu du saint Patriarche, dont nous venons de parler, qui fit cette translation. Il convoqua ensuite un Concile à Tarce, Ville de Cilicie, l'an 1177. Niersès de Lampron, Evêque de Tarce, que les Armeniens appellent le Chrysostome de l'Armenie, & dont ils celebrent la Fête le 7. Juillet, y présida. Il en fit l'ouverture, par un discours très-éloquent, & très-pathetique, dans lequel il exposa vivement les malheurs, que le schisme avoit causé à sa nation, & toutes les tentatives, qui avoient été faites en differens temps, pour le détruire. Il finit sa Harangue par des paroles si touchantes, & si persuasives, que tous les Prélats, & autres convoquez au Concile, se sentirent aussi animez pour la bonne cause, que le Prélat l'étoit lui-même. On devoit, ce semble, beaucoup esperer de si

ſi belles diſpoſitions; mais la mort de l'Empereur Manuel, interrompit ce Concile, &, en empêcha la concluſion.

L'Hiſtoire Armenienne fait mention en ce temps, c'eſt-à dire en 1221. d'une irruption des Tartares en Armenie.

Ils s'emparerent de la Georgie, & de la Grande Armenie. Ils détruiſirent la Ville de Dam, dans laquelle on comptoit mille Egliſes, & cent mille familles. Si le ſchiſme n'avoit pas ſuſcité, & entretenu une continuelle diviſion entre les Catholiques, & ceux qui ne l'étoient pas, les Armeniens auroient toûjours été les plus forts contre leurs ennemis : d'autant plus que leurs Rois & leurs Patriarches étoient, en ces temps, Catholiques. Les ſucceſſeurs de Gregoire IV. qui convoqua le Concile de Tarſe, furent Gregoire V. & Gregoire VI. Ce dernier écrivit au Pape Innocent III. ſucceſſeur de Celeſtin III. des Lettres pleines de ſoumiſſion, où il remercioit Sa Sainteté, de ce que ſon prédeceſſeur avoit envoyé l'Archevêque de Mayence, pour couronner le Roi Leon premier, Roi d'Armenie; Leon de ſon côté, envoya au Pape un Ambaſſadeur, & le Pape lui fit preſent de l'étendart de Saint Pierre, contre les Sarazins. Les Armeniens prétendent qu'Innocent III. confirma au Roi les privileges, accordez autrefois par Saint Sylveſtre en leur faveur.

A Gregoire VI. ſuccederent, Jean VII. Jean VIII. Conſtantin I. Celui-ci aiant eu quelque conteſtation avec le Patriarche d'An-

tioche, au ſujet de la juriſdiction, le Pape Gregoire IX. lui ordonna d'obéir au Patriarche d'Antioche, qui avoit l'Armenie Mineure dans ſon Dioceze. Il lui envoya cependant le Pallium, la Mitre, la Croix, & l'Anneau, l'an 1239. Le Roi Leon I. mourut quatre ans après, en 1243. Il ne laiſſa, ainſi que ſon frere, qu'une fille heritiere de ſes Etats.

Conſtant, Gentilhomme Armenien, l'enleva de force, & la fit épouſer à ſon fils Hayton. Celui ci, en vertu de ſon Mariage avec l'heritiere des Etats de Leon, ſe mit en poſſeſſion du Royaume d'Armenie. On dit que Conſtant ſon pere, fit mourir 62. Seigneurs Armeniens, pour délivrer ſon fils de tous ſes concurrents. Ce nouveau Roi, ne ſe croyant pas encore aſſez affermi ſur ſon Trône, alla trouver le Roi des Tartares, & fit une ligue offenſive, & défenſive avec lui. On prétend même qu'il perſuada au Roi Tartare, & à ſon frere Halſon d'embraſſer la Foi Chrêtienne. Quoi qu'il en ſoit, Halſon accompagna le Roi d'Armenie, avec une puiſſante Armée, pour le délivrer du joug des Sarazins. Il commença d'abord par ſe rendre maître de la Perſe: il prit de force Babylone, & fit eſclave le Calife; puis joignant ſes forces avec celles du Roi d'Armenie, ils attaquerent enſemble les Sarazins, prirent Alep, Damas, & preſque toute la Syrie. Halſon, pourſuivant ſes conquêtes, s'avançoit déja vers Jeruſalem, pour l'aſſiéger, lorſqu'il

qu'il apprit la mort du Roi des Tartares, qui l'obligea de s'en retourner promptement. Le Sultan d'Egypte ne manqua pas de profiter du départ de Halſon; il attaqua auſſitôt ſon Lieutenant, & le défit. Halſon ſur ces nouvelles, revint ſur ſes pas; mais chemin faiſant, il fut enlevé par une mort ſubite. La perte de ce vaillant Capitaine, cauſa celle de l'Armenie; car les Sarazins y entrerent avec peu de reſiſtance; elle demeura leur proye, & la Syrie fut celle du Sultan.

Hayton découragé par tant de diſgraces, reçut des Lettres de Clement IV. qui lui offroit du ſecours, & l'excitoit à recourir encore aux Tartares. Il le fit; mais les Sarazins n'en ravagerent pas moins ſes Terres. Son fils aîné combattant contre eux, fut tué, & Leon ſon cadet, fut pris priſonnier. Leur pere, après cette derniere diſgrace, vit bien qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, que celui de s'accommoder avec le Sultan, qui le reçut plus favorablement qu'il ne l'avoit eſperé, & qui lui rendit ſon fils. Hayton ſon pere, après avoir regné 45. ans, & avoir connu par ſa propre experience, la fragilité des grandeurs humaines, prit la reſolution d'y renoncer. Il abandonna à ſon fils Leon tous ſes droits ſur l'Armenie, & aiant tout quitté juſqu'à ſon nom, pour prendre celui de Macaire, il embraſſa la vie ſolitaire, où il mourut quelques années après. Leon ſecond ſon fils, étoit un Prince ſage, prudent, & qui

avoit le talent de se faire aimer. Abaga Roi des Tartares en Perse, ami de son pere, & le sien, lui offrit le Royaume de Syrie, qu'il avoit conquis : il ne l'accepta pas ; aimant mieux se conserver les Etats de son pere, & faire tous ses efforts, pour en chasser les Sarazins ses ennemis Le Pape Gregoire X. touché de tous les desordres, que causoit ce Peuple barbare, par ses frequentes irruptions en Armenie, & ailleurs, convoqua un Synode à Lyon, l'an 1273. pour y prendre les moyens de combattre avantageusement les Sarazins, & de les chasser une bonne fois de tous les Pays Chrêtiens. Il y invita le Roi Abaga, & Leon II. Abaga y envoya ses Ambassadeurs, qui y reçurent le Baptême des mains du Cardinal Pierre, Evêque d'Ostie, depuis Pape, sous le nom d'Innocent V. Leon, à la priere du Pape, y porta les Actes entiers du Concile de Nicée, & de plusieurs autres Synodes, traduits en Langue Armenienne. Les Sarazins, instruits de ce qui se passoit au Synode de Lyon, prévinrent l'effet des resolutions, qu'on y devoit prendre, & vinrent fondre tout à coup sur l'Armenie. Ils y massacrerent plus de vingt mille hommes, & emmenerent dix mille esclaves, tant jeunes filles, que garçons. Leon instruit de ce carnage, & plus animé que jamais contre cette Nation sanguinaire, vint demander du secours au Roi des Tartares. Abaga lui envoya aussi tôt de bonnes Troupes, & son propre frere Mangodamore, pour les commander. Leon de son côté, leur joignit

joignit toutes celles qu'il pût ramasser dans ses Etats ; & tous deux aiant réünis leurs forces, attaquerent si vivement les Sarazins, qu'ils les défirent. La victoire de ces deux Princes eût été complete ; si le peu d'experience du jeune frere du Roi des Tartares, ne lui eût fait faire une retraite mal à propos, qui lui fit perdre le fruit de ses Armes, & qui livra malheureusement les Armeniens à la fureur de leurs ennemis.

Abaga, voulant poursuivre la victoire, qui avoit échappé à ses Troupes, meditoit d'envoyer à Leon, un nouveau secours, lorsque lui & son frere Mangodamore, moururent empoisonnez du fait des Sarazins, comme l'on n'en douta pas alors. Argon son fils lui succeda, après s'être défait de son oncle Tangader, apostat du Christianisme, & persecuteur des Chrêtiens. Il étoit un 3. frere du Roi Abaga. Argon, aussi bien intentionné que son pere, pour les Rois d'Armenie, & aussi ennemi des Sarazins, se lia d'amitié, & d'interêt avec Hayton, fils de Leon, qui mourut en ce temps-là : ils s'adresserent au Pape Nicolas IV. aux Rois de France, & de Sicile, pour se joindre à eux, contre les Sarazins ; mais les Sarazins, plus experimentez que ces jeunes Princes, dans le métier de la Guerre, savoient toûjours profiter du tems, qu'on employoit aux préparatifs contre eux. Ils surprirent le jeune Roi Hayton II. ravagerent ses Terres, emmenerent prisonnier le Patriarche Estienne III. successeur de Constantin, qui mourut dans sa captivité.

Le Sultan se saisit en même temps de la main de Saint Gregoire, & l'enleva; mais cette précieuse Relique eut dans son Pays, l'effet qu'eut l'Arche d'Alliance chez les Philistins. La peste y fit un effroyable ravage, & ce fleau ne cessa, que lorsque le Sultan eut renvoyé ce sacré dépôt au Roi Hayton. Le Prince attribua cet évenement, & un autre qui le suivit, à la protection du saint Apôtre de l'Armenie: car le Sultan, qui craignoit d'ailleurs l'arrivée de l'Armée des Croisez, qui avoit déja passé la mer, se rendit facile à faire un traité de paix avec Hayton. Hayton après ce traité, se croyant tranquille dans ses Etats, s'adonna aux exercices de pieté; & comme dans ce temps, les Freres Mineurs étoient en grande veneration dans l'Orient, & que ce Prince les honoroit singulierement, sa devotion le porta à changer son Manteau Royal en un Habit de saint François, & prit le nom de Jean, sans quitter cependant encore le Gouvernement de son Royaume; & ainsi l'on vit un Roi avec l'habit de Religieux, manier un Sceptre.

Un an après, c'est-à-dire en 1294. le Mariage de sa sœur Marie, aiant été conclu avec Michel, fils de l'Empereur Andronic, il prit la resolution d'accompagner sa sœur à Constantinople, où ses Nôces devoient être celebrées: mais pendant son voyage, Sembat son second frere, sous prétexte, que le Roi avoit embrassé la vie religieuse, jugea à propos de s'emparer de son Royaume. Il épousa en même temps une fille Tartare, dans

dans l'esperance que ce Mariage lui gagneroit les bonnes graces du Roy des Tartares, & sa protection. Il voulut aussi s'assûrer de celle du Pape. Gregoire VIII. tenoit le Saint Siége. Sembat lui envoya des Ambassadeurs, pour être les garans de sa soûmission filiale, & pour engager Sa-Sainteté, à le reconnoître pour Roi legitime.

Pendant que cette revolution se passoit en Armenie, Hayton, après les nôces de sa sœur, partit de Constantinople, se croyant toûjours en paisible possession de ses Etats; mais il eut nouvelle en chemin, que son frere lui avoit enlevé la Couronne, & se l'étoit mise sur la tête.

Alors prévoyant bien tout ce qu'il avoit à craindre d'un frere usurpateur, il crût que le plus sûr pour lui, étoit de s'aller refugier, avec son troisiéme frere, nommé *Toros*, auprès du Roi des Tartares, & de lui demander du secours, pour chasser l'usurpateur. Mais Sembat, qui faisoit espionner ses deux freres, trouva le moyen de s'en rendre maître. Il fit assassiner Toros, & crever les yeux à Hayton son Roi. Cet indigne frere ne joüit pas long-temps de ses crimes. Car un 4. frere, qui se nommoit Constant, & qui avoit échappé à la cruauté de l'usurpateur fratricide, lui fit dresser une embuscade, où il perdit la vie. L'Histoire d'Armenie assure ici qu'Hayton recouvra miraculeusement la vûë, sans nous dire comment ce miracle se fit; & elle ajoûte, qu'après cette guérison inesperée, il reprit possession de ses Etats;

en chassa les Sarazins, avec le secours des Troupes que Cassan, Roi des Tartares, lui donna ; & qu'étant enfin victorieux de ses ennemis, il offrit sa fille en Mariage au Roi des Tartares, qui étoit Payen, & qui l'accepta. De ce Mariage, continuë l'Historien, naquît un fils très-disgracié, & contrefait; ce qui fit dire, que l'enfant étoit né d'adultére. Il n'en falloit pas davantage, pour faire condamner au feu la mere & l'enfant. La mere, qui étoit Chrêtienne, demanda instamment, que l'enfant fut baptisé avant sa mort, ce qui lui fut accordé. A peine eut-il reçû le saint Baptême, qu'à la vûë de tout le monde, l'enfant devint aussi beau, & aussi bienfait, qu'il étoit auparavant laid & difforme. Ce miraculeux changement fit reconnoître la sainteté de la mere, & opera la conversion du Roi Cassan, qui conserva toute sa vie, une veneration singuliere pour la Reine, & une étroite alliance avec le Roi d'Armenie son pere.

Ce Prince voyant ses Etats en paix, & étant d'ailleurs infiniment touché des miracles, que Dieu avoit operé en sa personne, & en celle de sa fille, voulut se débarasser des occupations du Gouvernement, pour mener une vie privée, & plus conforme à l'habit de Religieux, dont il s'étoit revêtu. Il mit son fils Leon en possession du Royaume, qui lui appartenoit par sa naissance; mais le fils exigea de son pere, qu'il demeurât encore auprès de lui, pour l'assister de ses conseils.

Gre-

Gregoire VII, & le 75. Patriarche, lequel merita le surnom de Theologien, à cause de son grand savoir, fut un Prélat très zelé pour la Religion, & pour le salut de son peuple. Il profita des conjonctures favorables, pour exciter Hayton, & Leon III. son fils, à convoquer un Synode dans la Ville de Sis, pour y traiter de la réünion generale de toute la Nation Armenienne, à l'Eglise de Rome, & pour y corriger les abus, qui s'étoient insensiblement introduits dans l'Eglise d'Armenie. Les deux Princes, aussi bien intentionnez que le Patriarche, consentirent à cette convocation; mais le Patriarche Gregoire, n'eût que l'avantage de l'avoir proposé : car il mourut avant l'assemblée du Synode, l'an 1307. après avoir tenu le Siége Patriarcal 14. ans.

Constantin, Evêque de Cezarée, fut élû son successeur, & comme il étoit aussi bon Catholique, que Gregoire VII. l'étoit, il pressa la convocation du Synode, qui fut assemblé dans la même année 1307. Il s'y trouva 36. Evêques, 10. Vartabjets, & 7. Abbez. Le Roi Leon III. y assista avec son pere, & les autres Princes, & Seigneurs du Royaume. La Lettre de Gregoire VII. pour la convocation du Synode, y fut lûë, & approuvée. On reconnut dans ce Synode, deux natures, deux volontez, & deux operations en Jesus-Christ.

On reçut les sept Conciles Oecumeniques. On ordonna que les Fêtes de l'Annonciation, de la Nativité du Sauveur, de son Baptême,

& de l'Epiphanie, seroient celebrées aux mêmes jours que l'Eglise Romaine les celebroit: Qu'on suivroit le Menologe Romain, pour les autres Fêtes; que dans les jours de Vigile, on ne mangeroit que du poisson, & de l'huile; qu'on porteroit à l'Autel, les vêtemens propres de chaque Ordre; qu'on mettroit des Corporaux sur l'Autel, & qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans le Sacrifice de la Sainte Messe.

Constantin, après la tenuë du Synode; heureusement terminé, s'appliqua à faire observer tous les Decrets, qui y avoient été portez. Mais alors les herétiques, & les schismatiques, commencerent à s'élever, & à parler bien haut contre le Synode. & les Peres du Synode, dont les sacrez Decrets anathematisoient leurs erreurs. Ils protesterent contre tout ce qui s'y étoit fait; disant que les suffrages de ceux, qui y avoient assisté, ou avoient été achetez à beaux deniers comptant, ou avoient été forcez. On prétend même que leur animosité fut si entiere, que ce fut à leur sollicitation, qu'un Tartare, nommé *Bularsa*, assassina le Roi Leon, & son pere Hayton. Ce qui est vrai, c'est que le pere & le fils, périrent de la main de ce meurtrier.

Oscin succeda à Leon III. en 1316. Ce Prince, aussi religieux que ses prédecesseurs, crut que, pour confondre absolument, & honteusement les schismatiques, & heretiques du Royaume, il étoit à propos d'assembler un second Synode dans la Ville d'Adana; le

le Patriarche Constantin fut du même avis.

Le Synode assemblé en 1316. & composé de 18. Evêques, 5. Vertabjets, 2. Abbez, grand nombre de Prêtres, & de savans Religieux, le Roi present, & grand nombre de Seigneurs, confirma tout ce qui avoit été décidé dans le dernier Synode, fit l'éloge des Peres du Concile de Sis, & ordonna l'execution des Decrets, qui y avoient été publiez. Les Catholiques en témoignerent une joye universelle; mais les heretiques & les schismatiques, qui ne changent jamais de caractere, & qui ne savent ce que c'est que de se rendre, & de captiver l'esprit sous le joug de la Foi, ainsi que l'exige Saint Paul des veritables Fideles, dirent une seconde fois du Synode d'Adana, ce qu'ils avoient faussement publié du Synode de Sis.

Constantin, nonobstant les clameurs des schismatiques, pressa l'execution des Decrets des deux Synodes, de Sis, & d'Adana. Les 15. Patriarches suivans en firent de même, & demeurerent constamment unis au S. Siége. Leurs noms sont, Constantin III. Jacque II. Mekhitar, Mesrob, Constantin IV. Paul I. Theodore II Gerabied I. David IV. Gerabied II. Gregoire VIII. Paul II. Constantin V. Joseph III. & Gregoire IX. Ces Patriarches tout orthodoxes, & zelez qu'ils étoient, ne purent cependant contenir les schismatiques, & bien moins les convertir. Ces hommes rebelles à l'Eglise, & phanatiques dans leur rebellion, ne cessoient de causer aux Catholiques, & à leurs Patriarches, des

avanies & des persecutions, de la part des infideles; & ce fut, comme on a sujet de le croire, en punition de leur obstination dans le schisme, & de la guerre qu'ils firent aux Catholiques, que Dieu permit la destruction de leur Monarchie, & la dure servitude, où ils tomberent, & dans laquelle ils gemissent encore aujourd'hui, sous la pesante domination des Turcs, & des Persans. Car Oscein II. qui mourut quelques années après le Synode d'Adana, fut le dernier Roi de l'Armenie, & les Patriarches, qui succederent à Gregoire IX. furent presque tous schismatiques, & heretiques.

Le premier qui lui succeda, fut un Moine, nommé Ciriaque, passionné pour le schisme. Il trouva le moyen d'enlever de Sis, la Ste. Relique de la main droite de S. Gregoire, & de la reporter à Echmiadzin, où il eut le credit de se faire élire Patriarche par les schismatiques. Ainsi commença la scission du Patriarcat des Armeniens, qui dure encore aujourd'hui. Car Sis a conservé jusqu'à present son Patriarche, dont la jurisdiction s'étend sur la Cilicie, & la Syrie; & Echmiadzin a le sien. Celui là fonde son droit sur une succession, non interrompuë depuis saint Gregoire; & celui-ci, c'est-à-dire le Patriarche d'Echmiadzin, fonde le sien sur l'ancienneté, & la prérogative de son Siége, établi par S. Gregoire, dont il se dit le successeur legitime. Ciriaque ne jouït pas long temps de sa dignité usurpée; car il en fut chassé deux ans après son usurpation, en 1447.

Alors

Alors trois prétendans au Patriarcat, s'en mirent en possession; savoir, Gregoire X. Aristarces II. & Zacharie. Ils tenoient tous trois ensemble le Patriarcat. Mais Zacharie, qui étoit las de ne pas regner seul, emporta la sainte relique de la main de S. Gregoire, dans l'Isle d'Aghtamar, où il avoit déja été Patriarche. Comme on ne manque point de successeurs, ceux qui lui succederent, s'arrogerent après lui le titre, & le droit de Patriarche d'Aghtamar. Ainsi leur prétention fit alors un troisiéme Patriarcat. Il faut cependant observer ici, que la division des trois Patriarches, est beaucoup plus ancienne, sans qu'on puisse néanmoins en découvrir l'origine. Dans l'information des erreurs des Armeniens, faite devant le Pape Benoist XII. en 1341. sous le regne de Leon IV. les Patriarches de la grande & petite Armenie, & d'Aghtamar, sont nommément distinguez; & dès lors cette division des trois Patriarcats, que nous venons de nommer, passoit pour être si ancienne, qu'on la faisoit remonter au temps d'Heraclius. Le Patriarche de la grande Armenie y est appellé le Patriarche des Colombes.

On trouve encore une scission plus ancienne, dans une Histoire abregée d'Armenie, écrite au commencement du 8. siecle, & imprimée par les soins du Pere Combesis, sur un manuscrit de la Bibliotéque du Roi. Ce manuscrit rapporte, que Chosroès, aiant été rétabli sur son Trône, avec le secours de l'Empereur Maurice, ceda à son bienfaiteur

une

une partie de l'Armenie ; & qu'alors les Grecs y firent élire un Patriarche, uni de ſentiment avec eux, nommé Jean, pendant que Moïſe étoit toujours reconnu Patriarche des Armeniens, dans l'autre partie de l'Armenie, qui reſta aux Perſes. Ce Moïſe étoit un Jacobite déclaré ; & ſi ennemi des Grecs, & de leur rit, qu'on lui entendoit dire ſouvent : *Dieu me garde de manger ce qui a été mis au four, & de boire de l'eau chaude.* Il vouloit dire : *Dieu me garde d'uſer de pain levé à la Meſſe, & de mettre de l'eau chaude dans le Calice, comme font tous les Grecs.*

Cette ancienne ſciſſion du Patriarcat ne dura pas longtemps, & ceſſa, ſi tôt que Choſroès reprit toute l'Armenie ; ce qui arriva vers l'an 606. en 607.

L'information dont j'ai parlé, qui fut faite devant Benoiſt XII. nous apprend encore que le Patriarche de la grande Armenie ſe choiſiſſoit ſon ſucceſſeur, & le conſacroit, ſe réſervant cependant juſqu'à la mort ſa dignité, & ſa juriſdiction ; & que le nouveau conſacré demandoit enſuite au Roi des Tartares des Lettres confirmatives de ſon élection, leſquelles ne lui étoient accordées, que moyennant une groſſe ſomme d'argent, payée comptant, ſans préjudice d'une autre, qu'il devoit payer au Roi chaque année ; mais dont il ſavoit ſe dédommager, en exigeant de chaque Prêtre la valeur d'un florin par an, & de ſix gros d'argent, pour leur adminiſtrer les Sacremens.

Pour ce qui eſt de l'élection du Patriarche de

de la petite Armenie, elle se faisoit en cette maniere, ajoûte ladite information. Les Evêques assemblez par l'ordre du Roi de Perse, lui présentoient trois sujets. Le Roi en choisissoit un, & lui mettoit un anneau au doigt, qui coûtoit bien cher au Patriarche choisi par le Roi. L'information que je viens de citer dit, que le Patriarche qui étoit alors en place, l'avoit achetée du Roi cinquante mille gros d'argent, & lui en payoit vingt mille tous les ans; mais qu'il trouvoit un grand dédommagement dans la sainte relique de saint Gregoire, dont il étoit le maître; car il l'imposoit sur la tête des Evêques qu'il consacroit, & soûtenoit habilement, que cette imposition étoit si essentielle à la validité de sa consecration, qu'il ne reconnoissoit pour Evêques, que ceux, qui avoient reçu de sa main cette imposition; ce qui lui attiroit autant de consecrations d'Evêques à faire, que les autres Patriarches, qui ne pouvoient faire la même ceremonie, en avoient peu.

Il est à présumer que le Patriarche Zacharie, qui enleva secretement d'Echmiadzin la relique de saint Gregoire, pour la transporter à Aghtamar, s'en servit avec le même avantage, aussi bien que Sergius II. son successeur. Mais Sergius étant mort, Jean IX. reporta la sainte relique à Echmiadzin, l'an 1476. & y tint le Siége, avec Sergius III. son concurrent. Tout le siecle suivant vit tout à la fois deux, & trois Patriarches, qui occupoient la Chaire Patriarcale, avec tous

les

les inconveniens, qui ne manquent jamais d'arriver dans le Gouvernement de plusieurs maîtres; mais au profit des Rois de Perse, qui leur vendoient bien cher leur protection.

En 1593. David & Melchisedech, qui exerçoient ensemble le Patriarcat, ne pouvant plus payer au Roi de Perse leur tribut ordinaire, appellerent à leur secours l'Evêque d'Hamit, ou Diarbekir, nommé *Serapion*, & lui donnerent une 3. place sur leur Siége Patriarcal. Cet Evêque, qui étoit orthodoxe, & bien intentionné, l'accepta dans l'esperance de servir l'Eglise Catholique; & comme il étoit noble, & riche, il paya les dettes du Patriarcat; mais les schismatiques, qui le virent malgré eux, sur le Siége, le rendirent suspect à Cha Abas, Roi de Perse. Il en fut si persecuté, qu'il fut obligé de s'enfuir à Tigranocerta, où il mourut en 1606.

Après sa mort, David & Melchisedech, se disputant le Patriarcat d'Echmiadzin; *Cha Abas*, pour les mettre d'accord, & faire en même temps le profit de sa Ville Capitale d'Ispaham, en y attirant de toutes parts les Armeniens, très devots à saint Gregoire l'Illuminateur, fit apporter en sa Ville, la relique de la main de ce grand Saint, & donna de plein droit le Patriarcat à Melchisedech, qui s'engagea à lui payer un tribut chaque année, de 2000. écus; mais ce Patriarche aiant promis plus qu'il ne pouvoit tenir, s'enfuit à Constantinople, & laissa le Patriarcat à son neveu Isaac V. David, qui avoit été le com-

competiteur de son oncle Melchisedech, aiant appris sa fuite, vint au plutôt à Ispaham, pour y disputer à Isaac la place, qu'il prétendoit devoir lui appartenir. Mais pendant qu'ils se débatoient ensemble de la dignité Patriarcale, Cha Abas, Roi de Perse, fit venir à Ispaham, un Vertabjet, nommé Moyse, qui apprit à ses Officiers l'art de blanchir la cire. Ce service lui mérita les bonnes graces de Cha Abas, & celles de Cha Séfo, son fils & son successeur; en sorte qu'Isaac, devenu odieux aux Armeniens, & étant mort à Echmiadzin, où il s'étoit réfugié, le Roi donna le Patriarcat à Moyse. Moyse étoit orthodoxe: il employa les trois années de son Patriarcat, à rétablir l'Eglise Patriarcale, & le Palais du Patriarche, & mourut l'an 1632. après avoir donné pendant sa vie, & à sa mort, des marques d'une édifiante pieté.

Philippe très zelé Catholique, lui succeda. Il se rendit si agréable au Roi, qu'il en obtint la permission de rapporter à Echmiadzin, la sainte Relique de S. Gregoire, qui avoit été transferée à Ispaham, par ordre du Roi, & qui y avoit été conservée pendant l'espace d'environ 30 ans. Il fit réparer l'Eglise des saintes Ripsine & Caïene. Ensuite il alla par devotion à Jerusalem, où s'étant trouvé avec le Patriarche de *Sis*, nommé *Niers*, ils firent entre eux une alliance très étroite; puis étant revenu à Echmiadzin, il y mourut l'an 1655.

Jacob III. aussi fervent Catholique que son prédecesseur, tint après lui le Patriarcat; il

il entreprit le voyage de Rome, pour temoigner sa parfaite obéïssance au S. Siége; mais étant arrivé à Rome, il y mourut, après y avoir laissé sa profession de Foi.

Eleazard Glaiotse, pareillement Catholique, favorisa les Missionnaires, & leurs Missions; les Missions reçurent un grand accroissement sous son Pontificat, qui commença en 1680.

Nahabiet son successeur, parut avoir les meilleures intentions du monde, pour maintenir la Foi Catholique, & l'union avec le S. Siége; mais sa mauvaise politique, qui lui faisoit craindre de déplaire au Roi de Perse, & aux schismatiques, le retint dans l'inexecution de la bonne volonté, qu'il avoit témoignée, & mourut en 1706.

Alexandre Evêque d'Ispaham, lui succeda: il fit une guerre secrete aux Catholiques, cachant sous la peau d'une brebis toute la malignité d'un loup furieux.

Asvadour, qui est aujourd'hui sur le Siége Patriarcal, est un Prélat pacifique, qui laisse vivre les Catholiques en liberté. Il est le 120. Patriarche. Au reste, dans ce nombre de Patriarches, qui ont gouverné l'Eglise Armenienne, il est aisé de remarquer, que le Sauveur des hommes l'a toûjours cherie, malgré la resistance d'un grand nombre d'Armeniens, aux lumieres de l'Evangile, dont la Providence avoit voulu les éclairer: car il leur a envoyé de temps en temps de très-zélez Patriarches Catholiques, qui ont fait tous leurs efforts, pour ramener à Jesus Christ, ceux

ceux de leurs oüailles, que le ſchiſme en avoit ſeparé; leurs travaux, par la grace de Dieu, n'ont pas été ſans fruit; & à ce ſujet, je raporterai, pour finir ce Chapitre, un memorable évenement, que l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Armenie, place en 1330 & qui eſt encore un ſujet de benir Dieu, de tout ce qu'il continuë d'operer pour le ſalut de cette Nation, qui lui eſt chere.

Un ſaint Religieux de l'Ordre de S. Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne en Italie, aiant été ſacré Evêque, & envoyé en Perſe par le Pape Jean XXII. établit ſa réſidence en la Ville de Maraga, à deux journées de la Ville de Tauris, & y bâtit quelques pauvres cellules. La réputation de ſa ſainteté & de ſa ſcience le firent bientôt regarder comme un homme extraordinaire. Toutes les merveilles qu'on en publioit, vinrent à la connoiſſance d'un Abbé, nommé Iſaye, qui faiſoit ſa demeure près d'Erivan. Cet Abbé paſſoit pour le plus ſavant homme, qu'il y eût parmi les Armeniens: il avoit donné le degré de Docteur à trois cens ſoixante & dix de ſes diſciples; il fit choix de celui d'entr'eux, qu'il eſtimoit le plus capable, & le plus propre à être envoyé auprès de cet Evêque Latin, pour conferer avec lui, & connoître au vrai, ſi le Prélat meritoit tous les éloges, qu'on en faiſoit.

Ce jeune Docteur, député par ſon maître, s'appelloit Jean de Kerna, diſtingué non ſeulement par ſa naiſſance, étant neveu du Prince de Kerna; mais encore par l'opinion que

que l'on avoit de son érudition singuliere. Le saint Evêque le reçut parfaitement bien, confera volontiers avec lui; mais il connut bientôt que le jeune Docteur, tout savant qu'il étoit, n'avoit jamais appris ce que c'étoit que la Chaire de Saint Pierre, & encore moins, quelle devoit être l'union des membres avec leur chef, pour faire un corps parfait; c'est à dire, quelle devoit être l'union des Chrétiens avec le Vicaire de Jesus-Christ; Chef visible de son Eglise, laquelle est son corps mystique. Ainsi le Prélat comprit que toutes les conferences qu'il auroit avec Kerna porteroient à faux, s'il laissoit ce jeune Docteur dans l'ignorance d'un Dogme, qui le separoit de l'Eglise de Jesus Christ. Il s'appliqua donc à lui expliquer, ce que le Sauveur nous a appris dans son Evangile, sur cet article; ce que les Peres, tant Grecs que Latins, nous ont dit de la necessité de cette union des membres avec leur chef, & de nôtre humble soumission à l'Eglise, & à ses décisions, pour fixer la legereté, & les incertitudes de nos esprits, pour les empêcher de se laisser emporter à tout vent de doctrine, & enfin pour rendre nôtre Foi inébranlable. Le jeune Docteur, qui avoit l'esprit bon & droit, & nullement du caractere de ces demi-savans, si prévenus en faveur de leurs opinions, qu'ils prétendent avoir droit de les donner aux autres, pour leur servir de regles, écouta avec docilité les instructions de l'Evêque Barthelemy; il chercha à s'instruire de la verité, conferant souvent avec le Pré-
lat.

lat. Il étudia en son particulier, ce qui lui étoit enseigné dans les conferences; enfin il se convainquit lui-même de la certitude des dogmes, que le schisme lui avoit fait ignorer: il en fit abjuration entre les mains du saint Evêque; & ensuite Dieu voulut se servir de ce jeune Docteur, éclairé des veritables lumieres, pour les porter à ceux de ses confreres, & de sa Nation, qui étoient dans les tenebres de l'erreur. Il commença par écrire une Lettre Dogmatique aux autres Docteurs de sa connoissance, qu'il jugea les mieux disposez à écouter la verité, & à la suivre. Il leur expliquoit dans cette Lettre, les raisons solides & convainquantes, qui l'avoient obligé à rentrer dans l'Eglise Romaine, qui avoit été celle de leurs peres; & il les invitoit sur la fin de sa Lettre, en termes les plus touchans, à venir se joindre à Kerna, pour prendre ensemble les moyens de procurer à sa Nation, la grace que Dieu venoit de lui faire. Sa Lettre eut l'effet, qu'il souhaittoit: douze Docteurs ses anciens condisciples, qui connoissoient, & reveroient le mérite & la capacité de Kerna, vinrent le trouver. Arrivé à Kerna, il y invita l'Evêque Barthelemy, qui s'y rendit volontiers. Le Prince de Kerna son oncle, fit toute la dépense de cette Assemblée. Les douze Docteurs embrasserent les sentimens de l'Evêque, & de Jean de Kerna. Ils firent plus; car s'étant mis sous la direction du Prélat, ils formerent entre eux une association, qu'ils appellerent la Congregation des Freres unis, ou des Freres

res

res de l'union ; ils prirent la Regle de Saint Augustin, avec les constitutions, & l'Habit des Freres Prêcheurs, au Camail & au Scapulaire près, qui étoient noirs. Ils s'appliquerent ensuite à la traduction de plusieurs Livres Latins, en la Langue du Pays, & de ceux particuliérement, qui étoient les plus utiles à la Nation. Puis ils allerent prêcher dans differentes parties de l'Armenie les veritez de l'Evangile de Jesus Christ. Ils y combatirent le schisme & l'erreur avec un succez extraordinaire. Ils habitoient tous ensemble, dans un même Monastere, qui étoit dans l'Evêché de Maraga, dont Barthelemy étoit Evêque; mais le nombre des Freres de l'Union s'étant de beaucoup augmenté, ils se bâtirent quatre autres Monasteres ; l'un à Tefflis, en Georgie ; l'autre à Caffa, dans la Chersoneze; un troisiéme à Saltance, en Perse; & le quatriéme, à Naschivan. Ce dernier est le seul aujourd'hui qui subsiste, & qui porte le titre d'Archevêché. Cette Province de Naschivan, a le bonheur de posseder les dignes successeurs des Freres unis, ou de l'Union, qui furent en 1356. incorporez à l'Ordre de S. Dominique. On doit à la sainteté de leur vie, & à leurs soins Evangeliques ce que nous avons déja dit de la fervente pieté, & de l'inébranlable attachement des Chrêtiens de la Province de Naschivan, à l'Eglise Romaine.

Pendant que Dieu leur donne leurs propres compatriotes, pour les maintenir dans leur

leur Foi, il envoye dans les autres Provinces de l'Armenie, & de la Perse des Missionnaires François, pour cultiver les Fideles, qu'il s'y est réservé, & pour ramener au sein de l'Eglise ceux qui ont eu le malheur d'en être éloignez par leur naissance, ou qui s'en sont volontairement separez, par la corruption de leur esprit, & de leur cœur. Il faudroit être sur les lieux, pour joüir avec nous de la consolation, que nous avons de voir ce troupeau de Jesus Christ, tout persecuté qu'il est de temps à autre, s'augmenter en nombre, & croistre en pieté, & dans l'exacte observance de leurs saintes pratiques, bien plus severes ici, qu'en Europe.

Ceux qui vivent au delà de nos mers, beaucoup plus occupez de leurs grandeurs, & des biens du siecle, que de leur salut, seront peu touchez de l'exemple des Catholiques du Levant, & prendront peu de part aux travaux des Missionnaires: nous les plaignons, autant que nous avons de reconnoissance pour ceux, qui entrent dans les desseins de Dieu, par l'ordre duquel nous avons quitté la France, & qui veulent bien partager avec nous les fruits de nos bonnes œuvres.

CHAPITRE VI.

Du Rit des Armeniens schismatiques.

LE Rit de cette Nation consiste particulierement dans la Liturgie, dans les Sacremens, dans les Fêtes, dans les jeûnes, dans le Chant, & dans les priere publiques. J'en ferai autant d'Articles.

ARTICLE PREMIER.

De la Liturgie.

Dans les Eglises, le pavé est couvert de nattes, ou de tapis; la coûtume est de quitter par respect ses souliers, lorsqu'on y entre. Les Autels sont de pierre, sans Reliques: simples, étroits, & faits de maniere, qu'on peut aisément tourner tout autour. Le Crucifix est peint, ou fait de nacre de perles, enchassées dans du bois. Le Calice & la patene ressemblent aux nôtres. On les couvre d'un voile de crespon, sans pâle. Le sanctuaire est separé de l'Eglise, par un grand rideau, qu'on tire pendant le mystere de la sainte Messe. Il est rare qu'on dise deux Messes en un jour dans la même Eglise; mais on n'en dit jamais qu'une sur chaque Autel. Le Prêtre qui la doit dire, couche dans l'Eglise, pendant la semaine. On n'y celebre que des Messes Hautes, & toûjours à la pointe du jour;

jour; mais la veille de l'Epiphanie, & la veille de Pâques les Messes se disent le soir.

Le Celebrant porte un bonnet rond, dont la pointe se termine en croix, son Aube est étroite & courte; il a sur chaque bras un manipule, qui est une espece de manche, qui ne monte que jusqu'au coude : son Etole est ornée de croix; les extremitez en sont étroites. L'Amict du Prêtre est comme un colier de Moine, d'argent ou d'or, d'où pend une toile sur les épaules; il est ensuite revêtu d'une Chape. Les Prêtres assistans n'ont simplement qu'une Chape sur leurs habits.

Les Diacres ont une Aube, sans ceinture, & une étole sur l'épaule gauche, qui pend devant & derriere. Les Soudiacres, & les Clercs ont un surplis, ou une Aube étroite, qui descend jusqu'aux talons. Le Surplis, ou l'Aube, sont marquez de croix, peintes en fleurs sur la poitrine, sur les deux manches, & sur le milieu du dos, avec quatre autres croix plus petites, aux quatre coins.

Les Ceremonies des Prêtres à l'Autel sont celles-ci: le Prêtre habillé se lave les mains, dit l'Introït au pied de l'Autel, & fait seul sa confession, en termes presque semblables aux nôtres. Le Prêtre assistant dit *Misereatur*; le Celebrant, étant monté à l'Autel, le baise trois fois : l'Archidiacre lui porte l'Hostie, qui est d'un pain sans levain, & le Prêtre la place dans un trou fait exprès dans la muraille, semblable à celui, où l'on met les Burettes dans quelques-unes de nos Eglises. Il y pose aussi le Calice, après y avoir mis du vin

pur & ſans eau. Le Diacre dit du milieu de l'Egliſe, ces paroles : *beniſſez Seigneur.* Le Celebrant pourſuit ſeul, diſant : *benediction & gloire, au Pere & au Fils* : & recite le Pſeaume, l'Antienne, & l'Hymne du jour; les Clercs chantent trois fois le Triſagium, avec l'addition de Pierre Gnaphée : *Saint Dieu, Saint fort, Saint immortel*, qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. Les Clercs ayant fini, le Celebrant lit le Pſeaume, la Prophetie, & l'Epitre propre du jour; il ſe tourne vers le Peuple, & dit ; *la paix ſoit avec vous* : & *avec vôtre eſprit*, répondent les Clercs. Ces paroles ſe répetent ſept fois pendant la Meſſe.

Le Diacre lit l'Evangile du jour. Je rapporterai ici mot à mot le Symbole, qui ſe chante après l'Evangile ; afin qu'on y voye les changemens & les additions qui y ont été faits, & qui ne doivent point être attribuez, ni à la diſette, ni à aucune proprieté de la Langue Armenienne. Dans ce Symbole il eſt clair, qu'en parlant du Saint Eſprit, le ſchiſme y a ſupprimé ces mots, qui *procede du Pere & du Fils.* Les *oblata* ſe font enſuite en cette maniere. Le Celebrant, le Diacre & les Clercs les portent en proceſſion autour de l'Autel, & chantent : *le Corps du Seigneur, & le Sang de la redemption eſt en preſence*, & le peuple ſe proſterne. Le Prêtre étant remonté à l'Autel, & s'étant lavé les doigts, ſe tourne du côté du Diacre, & lui donne le baiſer de paix. Le Diacre dit alors. Donnez-vous la paix mutuellement dans

dans le baiser de pureté; & vous, qui n'êtes pas dignes de communiquer aux Mysteres, descendez à la porte, & priez. Le Celebrant étant venu à la Consecration, il prononce d'abord ces paroles. *Prenant le pain dans ses saintes, divines, immortelles, immaculées, & agissantes mains, il benit, rendit graces, rompit, donna à ses Disciples choisis, saints, & assis....*

Le Prêtre continuë, & profere les paroles Sacramentelles, telles que nous les proferons sur le pain, & sur le vin, qu'il éleve pour être adorez du peuple: Après la Consecration, & quelques Prieres faites avec des benedictions, le Celebrant leve le voile, qui couvre le Calice, & prenant l'Hostie en main, dit trois fois: *Par ceci tu seras veritablement le pain beni, le Corps de nôtre Seigneur, & Sauveur Jesus-Christ.* Il ajoûte, & dit trois fois, *ton Saint Esprit cooperant*; & couvre le Calice. Après ces paroles, le Prêtre prie pour tous les Etats réguliers, & séculiers. Le Diacre en chantant, fait mention des Saints, & en particulier des Saints *Thadée*, *Barthelemy*, Gregoire l'Illuminateur, ausquels il joint *Jean* Orodnicti, *Gregoire* Dukeratsi, & Barsam, tous trois heretiques. Il fait aussi memoire d'*Abgare*, *Constantin*, *Tiridate*, & *Theodose*.

L'Oraison Dominicale est chantée par le peuple. Après l'Oraison, le Prêtre se tourne deux fois vers le peuple, & lui montrant l'Hostie sur le Calice, dit d'abord, *les choses saintes aux Saints*: & à la seconde fois, il

ajoûte: *mangez le saint venerable Corps & Sang de nôtre Seigneur, & Sauveur Jesus-Christ, avec sainteté, lequel descend du Ciel, habite parmi nous: il est la vie.*

L'*Agnus Dei* se dit dans les termes, dont nous nous servons, ou approchant, & le Celebrant fait la Communion. La Communion étant faite, le Diacre dit au peuple: *Approchez avec crainte, & avec Foi, & communiquez au Saint: j'ai peché contre Dieu. Nous croyons au Pere, Dieu vrai; nous croyons au Fils, Dieu vrai; nous croyons au Saint Esprit, Dieu vrai. Nous confessons & croyons, que c'est le vrai Corps, & Sang do Jesus-Christ, qui nous sera en remission de nos pechez.* Les Clercs répondent, & chantent: *nôtre Dieu, & nôtre Seigneur nous a apparu; beni celui qui vient au nom du Seigneur.* Alors le peuple communie: le Celebrant le benit, & chante: *faites vivre, Seigneur, vôtre peuple*; les Clercs poursuivent, en chantant: *nous sommes remplis de vos bontez.* Le Diacre ajoûte, *avec foi & avec paix*; & les Clercs avec lui disent, *nous rendons graces.* Le Celebrant marche ensuite vers le milieu de l'Eglise, il y fait quelques prieres, & les finit en se tournant du côté du peuple, disant: *la plenitude de la Loi, & des Prophetes; vous êtes le Christ Dieu*: puis il monte à l'Autel, & après trois adorations, *Seigneur Jesus-Christ*, dit-il, *ayez pitié de nous.* L'Evangile de Saint Jean se recite à la fin de la Messe, selon la coûtume de l'Eglise Latine.

Pen-

Pendant la Messe, les Officians ne font aucune genuflexion; mais seulement des inclinations: le Celebrant benit le peuple plus de 50. fois, étendant la main, sans tourner le corps. Le Diacre prononce presque autant de fois, & en même temps, ces paroles: *Benissez, Seigneur.*

Avant la Messe, les Armeniens font une profession de Foi, qui est heretique. Elle commence par un exorcisme, & finit par une confession de toutes sortes de crimes, les plus capables de choquer les oreilles pieuses, & chastes.

Pour ce qui est de l'Office divin, qu'on récite dans les Eglises Armeniennes, l'ancienne Langue de la Nation, qu'on peut appeller un Armenien litteral, y est seule en usage; mais son intelligence est réservée aux Ministres des Autels, lesquels très-souvent ne savent autre chose, que la lire. C'est non seulement par ce Rit singulier, que la Nation se distingue des autres Societez Chrêtiennes; mais encore par l'administration des Sacremens, où ils ont introduit des abus à corriger, & d'autres à abolir; comme on le va voir.

ARTICLE II.

Des Sacremens.

Du Sacrement de Baptême.

L'Evêque, ou le Prêtre, qui administre le

Sacrement de Baptême, reçoit d'abord l'enfant hors de la porte de l'Eglise, qu'on tient fermée: il y recite le Pseaume 130. & diverses prieres. Ensuite se tournant vers l'Occident, il répete trois fois l'exorcisme; puis s'étant tourné vers l'Orient, il fait trois fois les demandes ordinaires, sur la créance des principaux articles de la Foi, & dit le Pseaume *Confitemini*, qui est le cent dix-septiéme. Alors la porte de l'Eglise s'ouvre, & étant ouverte, on marche vers les Fonds Baptismaux. Le Prêtre y oint l'enfant d'huile benite. Il recite à haute voix le Pseaume, *Vox Domini super aquas*, & le 3. Chapitre de Saint Jean, où Jesus-Christ instruit Nicodeme de la nécessité d'une régeneration spirituelle, que le saint Baptême opere en nous; puis il benit l'eau des Fonds. Il y plonge le Crucifix, & y répand le Saint Crême, disant trois fois, *Alleluia*, avec ces paroles: *Que cette eau soit benite, ointe & sanctifiée.*

Après ces premieres ceremonies, le Prêtre demande le nom, qu'on donne à l'enfant, & le nommant alors par son nom, il le plonge entierement, trois fois, dans l'eau des Fonds, disant à chaque immersion: ***N. serviteur de J. C. qui se présente de sa propre volonté au Baptême, est maintenant baptisè par moi, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit. Vous êtes racheté par le Sang de J. C. délivré de la servitude du peché; vous êtes fils adoptif du Pere celeste, cohéritier de J. C. temple du Saint-Esprit.*** Cette forme convient mieux avec la nôtre, que celle des

Grecs,

Grecs, en ce qu'elle indique le Ministre, qui baptise; mais c'est un abus de la répeter à chaque immersion ; car le Sacrement aiant son integrité, & par consequent son efficacité dès la premiere immersion; c'est pécher contre son unité, de réiterer deux fois l'immersion, & les paroles, qui sont la matiere & la forme du Sacrement.

Un autre Rituel Armenien, que j'ai vû, prescrit une differente maniere de conferer le Baptême; mais qui n'est pas moins condamnable. Le Prêtre dit à la premiere immersion, *au nom du Pere*; à la seconde, *au nom du Fils*; à la troisiéme, *au nom du Saint-Esprit*. Cette repetition, *au nom*, est contraire à l'institution de J. C. dans laquelle les saints Peres remarquent contre les Ariens, & les Macedoniens, que les 3. personnes de la Sainte Trinité sont énoncées sous le mot *au nom*, une fois prononcé, pour marquer l'unité des trois personnes en essence.

A ces erreurs des Armeniens, il faut ajoûter un nouveau reproche qu'ils meritent, qui est d'attendre le 8. jour après la naissance d'un enfant, pour le faire baptiser; car il n'arrive que trop souvent, que l'enfant meurt pendant cet espace de temps, sans Baptême. Quelques-uns de leurs Docteurs, pour se mettre à couvert de ce juste reproche, soûtiennent que dans cette occasion, le Baptême n'est pas absolument nécessaire à *l'enfant*; & c'est ce qui a donné occasion de les accuser, de ne pas croire le peché originel. Cepen-

dant il est certain que la Nation en general croit la nécessité du Baptême.

Du Sacrement de Confirmation.

La Confirmation se donne aux enfans, incontinent après le Bâtême : le même Prêtre administre l'un & l'autre Sacrement ; tel est l'usage ordinaire des Eglises du Levant. Leur Crême n'est pas seulement composé d'huile d'olive, & de baume ; ils y ajoûtent le suc de differens aromates, confondu dans du vin. Comme l'huile d'olive est très-rare dans le Pays, quelques Eglises y avoient substitué l'huile de cesanne ; mais ils l'ont retranchée, n'étant pas une matiere convenable.

La benediction du saint Cresme est attribuée au seul Patriarche des Armeniens ; il en envoye chaque année une portion aux Evêques, pour en faire la distribution aux Prêtres. Ceux-ci craignant souvent d'en manquer, y ajoûtent une huile étrangere, & s'exposent à l'alterer considerablement. Le Rituel prescrit aux Ministres de la Confirmation, de faire premierement le signe de la croix avec le Crême, sur le front de l'enfant, qui vient d'être baptisé ; & il prononce ces paroles : *la suave onction, au nom de Jesus-Christ, est répanduë sur vous, le sceau des dons celestes au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit.*

Il ne répete point l'invocation des trois personnes de la Ste Trinité aux onctions suivantes. A celle des yeux, il dit : *l'onction*

tion de la sanctification éclaire vos yeux, afin que vous ne vous endormiez jamais dans le sommeil de la mort. Aux oreilles, *l'onction de la sanctification ouvre vos oreilles pour vous faire entendre les Commandemens de Dieu.* Aux narines, *l'onction de la sanctification vous soit au nom de Jesus-Christ, une garde à vôtre bouche, & une porte forte sur vos levres.* Dans le creux des mains, *l'onction de la sanctification soit en vous au nom de J. C. la cause des bonnes œuvres.* Sur la poitrine, *l'onction de la sanctification formera en vous un cœur pur, & renouvellera l'esprit droit dans vos entrailles.* Sur la paume des mains, il dit: *l'onction de la sanctification, vous sera au nom de J. C. un bouclier, pour repousser les fleches du malin esprit.* Sur les pieds, il dit: *l'onction de la sanctification dirigera vos pas à la vie éternelle.*

Après toutes ces onctions faites, le Ministre met une couronne sur la teste de l'enfant, & le communie étant encore à la mamelle.

Du Sacrement de l'Eucharistie.

Les Armeniens administrent le Sacrement de l'Eucharistie, d'une maniere, qui leur est particuliere. Le Prêtre ne consacre qu'une seule Hostie, quelque grand que soit le nombre des Communians. Leur Hostie est ronde; mais trois ou quatre fois plus épaisse que les nôtres. Après avoir compté ceux qu'il doit communier, il rompt l'Hostie en autant de

de petites parties, qu'il y a de communians ; il les fait tremper toutes dans le Sang de Jesus-Christ, & les en tirant avec les doigts, il les porte dans la bouche des communians, qui se présentent à lui, étant tous debout.

Cette maniere de donner la Communion, avoit commencé à s'introduire dans l'Eglise Latine, vers la fin du 11. siecle ; mais les Papes Pascal, & Urbain s'y opposerent : le premier écrivit contre cette pratique à Ponce, Abbé de Clugny ; & le second la défendit dans le Concile de Clermont. La raison est que, selon l'institution de Jesus Christ, la participation de son Sang se doit faire en le bûvant. C'est par la même raison, qu'environ l'an 1053. le Cardinal Humbert desaprouva la pratique de l'Eglise de Constantinople, de donner la Communion dans une cuillere, qui contenoit une particule de l'Hostie consacrée, & trempée dans l'espece du vin. Les Grecs gardent encore aujourd'hui cette pratique, & les Armeniens, celle de communier les enfans immédiatement après le Baptême, & la Confirmation ; nonobstant le grand inconvenient, dont ils sont souvent témoins, que les enfans rejettent la particule de l'Hostie, qu'ils ne peuvent avaler.

Nous ne nous taisons pas sur cet abus, non plus que sur un autre, qui lui est contraire ; c'est la rareté des Communions parmi les adultes ; car plusieurs passent les années, sans s'en approcher, ou n'en approchent que deux fois l'année ; savoir, le Samedi saint, & le jour de l'Epiphanie. Le malheur est, que plu-

plusieurs de leurs Evêques, & de leurs Vertabjets, qui sont leurs Docteurs, autorisent cette coupable négligence, par leur mauvais exemple: car à peine disent-ils la sainte Messe, une fois l'année. Ils croyent beaucoup faire, que d'assister en certains jours à celles des simples Prêtres, sans vouloir y communier; sous prétexte que ce seroit avilir leur dignité, de recevoir la Communion de la main d'un Prêtre leur inferieur.

Quant à leur maniere de donner le saint Viatique aux malades; leur Rituel ordonne, que le Prêtre sera précedé de la Croix, & d'un Encensoir: il récite des Pseaumes, des Epitres, des Evangiles, & le Symbole de la Foi, auquel il ajoûte le Trisagion. Je ne sai pourquoi ils ont pour pratique, de ne donner la communion, même aux malades, que quarante jours après la précedente communion.

Du Sacrement de la Penitence.

L'incapacité des Prêtres Armeniens a introduit plusieurs abus intolerables dans l'usage du Sacrement de Penitence. Le Confesseur, pour avoir plutôt fait, & pour recevoir sa retribution, a par écrit une longue liste de pechez, qu'il récite, sans y supprimer les plus énormes. Le penitent, soit qu'il s'en connoisse coupable, ou non, répond: *J'ai peché contre Dieu.* Si un Confesseur mieux instruit de son devoir, interroge son penitent, il ne lui dira mot sur l'accusation,

qu'il lui fera de pechez griefs. Mais s'il vient à s'acuser de quelques faits, qui sont plutôt des superstitions, que des pechez, comme d'avoir tué un chat, ou un oyseau, alors le Confesseur prenant un ton sévere, fait de rudes reprimandes à son penitent, & lui impose de rigoureuses pénitences. Il n'oublie pas sur tout de le questionner, s'il n'a point de bien d'autrui; car si le cas y écheoit, il s'applique, ou à son Eglise, la restitution qui est dûë à l'homme volé.

Pour ce qui est des Prélats, & des Vertabjets, qui ne daignent pas recevoir la communion d'un inferieur, ils se croiroient trop humiliez, qu'on les vît aux pieds d'un Prêtre, pour recevoir l'absolution de leurs pechez.

Les termes dont les Armeniens se servent, pour prononcer l'absolution, sont differens de ceux que les Grecs y employent. Les termes de ceux-là sont absolus, & ceux des derniers ont une forme deprécatoire. Voici la formule des Armeniens: *Que Dieu, qui a de l'amour pour les hommes, vous fasse misericorde; qu'il vous accorde le pardon des pechez que vous avez confessez, & de ceux que vous avez oubliez; & moi par l'autorité, que me donne l'Ordre Sacerdotal, selon les divines paroles, tout ce que vous avez délié sur la terre sera délié dans le Ciel; avec les mêmes paroles, je vous absous de tous vos pechez, que vous avez commis par pensées, paroles, & œuvres, au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit.*

Dir-

Du Sacrement de l'Extreme-Onction.

Les Armeniens reconnoissent l'Extreme-Onction pour un des sept Sacremens instituez par Jesus-Christ; mais ils en ont presque aboli l'usage, sous prétexte que l'Extreme-Onction aiant, disent-ils, la vertu d'effacer les pechez, les peuples se prévaloient de cette opinion, pour s'exempter de la peine de confesser leurs pechez, & de faire pénitence. Ainsi pour corriger cet abus, ils ont supprimé le Sacrement de l'Extreme Onction.

Il faut cependant remarquer ici, que dans les Eglises d'Orient, on l'administre indifferemment aux sains & aux malades; car disent ils, Jesus-Christ l'a institué pour guérir les maladies du corps & de l'ame; & c'est pour nous instruire de ce double effet du Sacrement, qu'on l'appelle l'onction des infirmes: or il arrive assez souvent, que le corps étant en santé, l'âme est malade par la grieveté de ses pechez.

Mais les Armeniens ont une pratique bien singuliere à l'égard des Prêtres aprés leur mort.

Un Prêtre vient-il de mourir, on en avertit aussi tôt un autre Prêtre, qui apporte le saint Crême, & qui en fait des onctions en forme de croix sur la main, sur le front, & sur le haut de la teste du cadavre, disant: *Que la main de ce Prêtre soit bénie, ointe, & sanctifiée par ce signe de la sainte Croix,* *par*

par cet Evangile, & par le saint Crême, au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit. Il répete la même formule, en faisant les deux autres onctions : c'est dans cette derniere céremonie, concluent quelques-uns de leurs Docteurs, que consiste, à proprement parler, le Sacrement de l'Extreme-Onction. Les Armeniens ont encore pour pratique, de laver les pieds de tous ceux, qui sont à l'Eglise. Après les avoir lavez, les Prêtres les oignent de beure, en memoire du parfum, que la femme pécheresse répandit sur les pieds du Sauveur. Ils se servent de beure, faute d'huile, qui est rare dans le Pays. L'Evêque le benit, devant que de commencer le lavement des pieds, & dit en le benissant : *Seigneur, sanctifiez ce beure, afin qu'il soit un remede contre toutes les maladies, qu'il donne la santé à l'ame & au corps de ceux qui en reçoivent l'onction.* Leur rubrique porte, que cette pratique est recommandée par les Apôtres inspirez du Saint Esprit.

Du Sacrement de l'Ordre.

Le rit que les Armeniens observent dans les Ordinations, est conforme, plus qu'aucun autre des Eglises d'Orient, à l'Eglise Romaine. Aussi se glorifient-ils de l'avoir reçû du Pape S. Gregoire le Grand, pour lequel ils conservent une singuliere veneration.

Les Prieres que fait l'Evêque en donnant les Ordres, sont belles & édifiantes. Elles ne s'éloignent pas, ou fort peu, du sens de cel-

celles, que l'Eglise Romaine employe dans les Ordinations : ainsi je ne rapporterai ici que ce qu'il peut y avoir de different entre leur usage & le nôtre.

La Tonsure chez les Armeniens est, comme parmi nous, l'entrée dans l'Etat Ecclesiastique ; avec cette difference, que le rit Romain ne donne aucun Office au Tonsuré dans l'Eglise, & que le rit Armenien le charge du soin de tenir l'Eglise propre, & nette ; c'est pourquoi l'Evêque met entre les mains du Tonsuré un balai, & lui dit : *Recevez le pouvoir de nettoier l'Eglise du Dieu, & qu'en même temps le Seigneur vous nettoye des pechez que vous avez pû commettre.*

Les Grecs confondent les autres quatre Ordres, qu'on apelle moïndres, dans celui de Lecteur. Mais les Armeniens les distinguent, & celui qui les reçoit, reçoit de l'Evêque, ainsi que dans le rit Romain, ce qui doit être de son Office : le Portier reçoit les clefs de l'Eglise, & l'Evêque lui dit : *comportez-vous, comme aiant à rendre compte à Dieu des choses qui sont fermées sous la clef, & qui vous sont données. Soyez vigilant, priez tandis que vous ouvrez, & fermez la porte de l'Eglise.* L'Evêque le conduit ensuite à la porte, & le Diacre dit trois fois à l'Evêque, *enseignez-le.* L'Evêque met la clef dans la serrure, disant aussi trois fois : *Faites ainsi.* Les autres moindres se donnent avec les céremonies & les avertissemens qui leur sont propres.

L'Habit de Soûdiacre est une Aube, & rien-

rien plus. Celui du Diacre est l'Aube sans ceinture, & une Etole. Ils reçoivent de l'Evêque, ce qui est le propre de leur Ordre, & l'Evêque leur donne en même temps les instructions convenables à leurs emplois.

L'Ordination des Prêtres Armeniens a des ceremonies particulieres, que je rapporte ici. Elle commence par le chant de plusieurs Pseaumes, & d'autres Prieres; l'Evêque s'informe ensuite des qualitez du Diacre, qui lui est présenté, de ses mœurs, de sa capacité, de sa naissance, qui doit être d'un Mariage légitime. Son information faite, & jugée favorable, l'Evêque impose sa main droite sur la tête du Diacre, & prononce les paroles suivantes: *Seigneur Dieu Tout-puissant, créateur de toutes choses, Redempteur vivifiant, & réparateur des hommes, qui par votre bonté infinie, accordez à votre sainte Eglise, les graces & les dons visibles & invisibles, nous nous adressons aujourd'hui à votre charité bienfaisante envers les hommes, vous suppliant d'accorder à celui-ci votre serviteur, que par cette vocation, & cette imposition de mes mains, il reçoive l'Ordre de Prêtrise; qu'il reçoive dignement votre Esprit saint, & le don de bien gouverner; par la grace de notre Seigneur & Redempteur, qui nous appelle tous par une vocation sainte, selon les [illegible]res differens, pour servir Dieu, & pour glorifier avec action de grace le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, maintenant & toujours & dans les siecles. Ainsi soit-il.*

L'Evêque après cette Priere, fait deux nouvel-

velles impositions de sa main sur la tête du Diacre, qu'il ordonne, il lui met l'Etole sur le col, une espece de Mitre sur la tête, un Amict sur les épaules, une Chappe, au lieu d'une Chasuble; il accompagne ces actions de differentes Prieres, & toutes conformes à chaque action. Mais il faut remarquer, que lorsque l'Evêque lui donne ou lui met la ceinture, il lui dit: *Recevez du S. Esprit le pouvoir de lier, & de délier, que notre Seigneur Jesus-Christ donna aux saints Apôtres, lorsqu'il leur dit: Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le Ciel, & ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le Ciel.* Ces paroles finies, l'Evêque lui fait une onction dans les mains & sur le front, & lui présente ensuite le Calice avec le vin, & la Patêne avec l'Hostie, en disant: *Recevez, prenez; car vous avez reçû le pouvoir de consacrer, & de faire le saint Sacrifice, au nom de notre Seigneur J. C. tant pour les vivans, que pour les morts.*

L'Ordination du Prêtre finit enfin par la benediction, que l'Evêque lui donne en ces termes: *Que la benediction de Dieu, Pere, Fils, & Saint-Esprit, descende sur vous, qui avez reçu l'accomplissement de l'Ordre de Prêtrise, pour offrir le Corps & le Sang de J. C. pour la paix, & pour la remission des pechez. Ainsi soit-il.*

Il y auroit ici une question à examiner, & que je ne fais que proposer; savoir, si la partie essentielle de l'Ordination des Prêtres Armeniens consiste dans l'imposition des mains de

de l'Evêque sur la tête du Prêtre Ordonné, ou dans la tradition du Calice & de la Patêne. Si on décidoit qu'elle consiste dans la tradition du Calice & de la Patêne, il s'ensuivroit que le pouvoir de lier & de délier, seroit donné au Prêtre devant le pouvoir de consacrer, le Prêtre aiant déja reçu de l'Evêque la ceinture, & par consequent le pouvoir de lier & de délier, devant que d'avoir touché au Calice & à la Patêne: auquel cas il y auroit un contre temps, & un abus manifeste. Cette raison donne sujet de croire, que les Armeniens mettent la partie essentielle de l'Ordination Sacerdotale dans l'imposition des mains de l'Evêque, sur la tête du Prêtre Ordonné, laquelle précede le temps, où l'Evêque lui donne la ceinture & le Calice, avec la Patêne à toucher. En effet, lorsque l'Evêque lui met le Calice & la Patene entre les mains, il lui dit ces paroles, qui supposent que le pouvoir de consacrer lui a été donné. *Recevez, & prenez; car vous avez reçu le pouvoir de consacrer, & de faire le saint Sacrifice*, &c.

Les heretiques, qui ne perdent jamais aucune occasion de faire glisser par tout le venin de leur heresie, ont inseré dans leur Rituel une profession de Foi, qu'ils font prononcer aux Ordinans, avant leur Ordination, & qui est conçuë en ces termes. *Nous croïons en Jesus-Christ une personne, & une Nature composée; & pour nous conformer aux Saints Peres, nous rejettons & détestons le Concile de Calcedoine, la Lettre*

de

de S. Leon à Flavien : nous disons anatheme à toute secte, qui introduit deux Natures.

Du Sacrement de Mariage.

Les enfans des familles Armeniennes se reposent absolument sur leurs peres & meres, ou sur leurs plus proches parens, pour le choix de la personne, qu'ils doivent épouser, & pour les conventions matrimoniales. Le Mariage se celebre à l'Eglise; les contractans s'y rendent de grand matin: la future épouse y est conduite par sa famille, son visage est couvert d'un grand voile, qui la cache aux yeux de tous les assistans, & c'est à l'Eglise seulement que son futur époux la voit pour la premiere fois. Le Rituel contient de très-belles Oraisons, pour la benediction de l'anneau des fiançailles. La benediction nuptiale, que le Prêtre donne ensuite aux fiancez, est exprimée en ces termes: *Benissez, Seigneur, ce Mariage d'une benediction perpetuelle, & accordez leur par cette grace, qu'ils conservent la Foi, l'Esperance, & la Charité; donnez-leur la sobrieté, inspirez-leur de pieuses pensées, conservez leur couche sans souillures, afin que fortifiez de toute part, ils perseverent dans votre bon plaisir.*

Après la célebration du Mariage, ceux qui y ont été invitez reconduisent les nouveaux Mariez chez les parens de l'épouse, avec des cris de joye, & des frapemens de mains,

mains, qui en ſont les marques publiques. La ceremonie des Nôces finit en préſentant un baſſin à tous les conviez, qui y mettent leur preſent, ſelon leurs facultez, & chacun d'eux reçoit un mouchoir des mains de l'épouſe.

Les Nôces chez les Armeniens ſont défenduës, depuis le Dimanche de la Quinquageſime juſqu'à la Pentecôte. Les empêchemens de leurs Mariages, qu'on appelle dirimans, ſont ceux ci. Contracter avec une perſonne infidele, qui n'eſt point baptiſée. Avoir embraſſé la Profeſſion Religieuſe. Etre déja engagé dans le Mariage. Etre lié de conſanguinité & d'affinité juſqu'au quatriéme degré, avec la perſonne qu'on voudroit épouſer. Le Mariage entre les parens du mari & de la femme, juſqu'au troiſiéme degré, eſt défendu. Deux freres ne ſauroient épouſer les deux ſœurs, ni des couſins germains des couſines germaines, ni même iſſus de germains. L'empêchement provenant de l'adoption legale ſe termine au ſecond dégré. Celui de l'adoption ſpirituelle s'étend au troiſiéme. Mais pour borner cet empêchement à un petit nombre de perſonnes, toute une famille ne prend pour tous les enfans, qui en naiſſent, que le même parain & la même maraine. Les Armeniens ne mettent point au nombre des empêchemens ceux qui proviennent du crime, ni ceux qu'on appelle ſimplement empêchans.

Il y a ſujet de douter, ſi l'Ordre de Prêtriſe eſt chez eux un empêchement, qui rend

un

un second Mariage nul & invalide, ou s'il n'est seulement qu'illicite; la raison de douter est, qu'un Prêtre, qui contracte un second Mariage, après la mort de sa premiere épouse, en est puni par la dégradation, sans passer cependant pour concubinaire. On le dépouille des honneurs, privileges, fonctions, & habits du Sacerdoce; & il n'est admis que comme laïque à la participation des Sacremens.

Pour ce qui est des troisiémes Nôces, les Armeniens les reprouvent & les jugent illégitimes de droit divin; mais leur pratique y est contraire: car si un particulier s'obstine à demander dispense pour un troisiéme Mariage, & sur un refus, menace de se faire Mahometan, alors son Curé, sans avoir recours ni au Patriarche, ni à son Evêque, la lui accorde promptement. Les Armeniens croyent avoir remedié à de grands desordres, par la coûtume établie parmi eux, & qui tient lieu de Loi, qui est qu'un homme veuf ne peut épouser qu'une veuve en secondes Nôces.

A l'occasion du Sacrement de Mariage, dont nous venons de parler, je rapporterai ici une pratique extraordinaire de cette Nation; mais qui lui est commune avec d'autres Nations du Levant. Les Armeniens celebrent la mémoire du Baptême de Notre-Seigneur le 6 Janvier, & voici de quelle maniere ils font cette Fête. Ils s'y préparent par un jeûne très-rigoureux. Le jour de la Fête, ces peuples courent en foule

foule fur le bord d'une riviere, ou d'un ruiffeau voifin. Le Patriarche, ou un Evêque, ou un Vertabjet en fon nom, ne manque pas de s'y rendre. Il commence la ceremonie par la lecture de plufieurs Prieres, & Leçons tirées des faintes Ecritures, & qu'ils appliquent à cette Fête. Il benit enfuite les eaux de la riviere, & y verfe du faint Crême. Alors, difent les Armeniens, les eaux boüillonnent à gros bouillons; merveille dont ils font les feuls, qui s'apperçoivent. Mais ce qui eft au vû de tout le monde, c'eft l'empreffement avec lequel ce peuple fuperftitieux & groffier fe jette à corps pērdu au milieu des eaux, & y va chercher les parties du faint Crême, qui furnage, pour s'en frotter les yeux, le vifage, & la tête. Leur devotion en ce jour eft fi fervente, que le froid du mois de Janvier, fouvent exceffif, & les eaux à demi glacées, ne les empêchent pas de s'y plonger. Ce trait de fuperftition & plufieurs autres femblables qu'on ne rapporte pas, font voir de quelle extravagance font capables ceux qui fe laiffent dominer par le fchifme. Comme cette Fête ridicule ne manque jamais d'y attirer une grande foule de peuples de toutes Nations, & que les defordres en font infeparables, les Magiftrats Turcs s'y tranfportent pour y remedier, & favent toûjours fe faire bien payer de leur préfence.

ARTICLE III.

Des Fêtes & jeûnes des Armeniens.

Les Armeniens ont très-peu de Fêtes pendant l'année, qui ne soient précedées par plusieurs jeûnes, & comme ils ont un grand nombre de Fêtes, la plus grande partie de l'année se passe aussi en jeûnes. Mais ce qui est infiniment à leur loüange, c'est qu'ils les observent avec une regularité si exacte & si severe, que ni l'âge, ni les maladies, ni le travail journalier, ni les longs & pénibles voyages ne leur sont point une raison pour s'en dispenser. Les plus reguliers sont à jeun jusqu'à trois heures après midi; ceux qui le sont moins, avancent leur repas. Mais tous s'interdisent l'usage de la viande, du poisson, des œufs, du laitage, & d'un mets particulier fait avec des œufs de poisson, & qu'on nomme *Caviat.* Ce seroit un relâchement parmi eux, si quelqu'un usoit de l'huile d'olive, & buvoit du vin. Enfin on peut dire, que dans leurs jeûnes, ils ne vivent que d'herbes, & de legumes cuits dans l'huile de sesanne, laquelle ne vaut pas mieux que l'huile de navette. Outre les jeûnes qui leur sont ordonnez pendant l'année, ils ont encore cinq jours, où le seul usage de la viande leur est défendu; & ces jours s'appellent *Nevagadik.* Au reste le grand nombre de jeûnes qu'ils observent, les prévient

si fort en faveur de leur Eglise, que lorsqu'ils la comparent à l'Eglise Romaine, ils traitent les Chrêtiens Européans d'hommes lâches, sensuels, & effeminez, & prennent de là occasion de faire l'éloge de la sainteté de leur Eglise.

Je ne m'arrêterai point ici à faire un détail particulier de leurs jours de jeûnes, & de toutes leurs Fêtes; le recit en seroit ennuyeux. Je rapporterai seulement ce qui merite d'être remarqué. Les Armeniens ne disent point de Messe les jours de jeûnes: ils ne la celebrent que les jours de Fêtes; parce que dans ces jours ils ne jeunent point. Les mercredis & vendredis sont jours de jeûne, à moins qu'une Fête particuliere ne les en dispense. Ils n'ont pendant l'année que quatre Fêtes non mobiles, qui sont l'Epiphanie, la Circoncision de Notre Seigneur, la Purification de la Ste Vierge, & son Annonciation. Si le 15. Août n'est point un Dimanche, la Fête de l'Assomption est renvoyée au Dimanche suivant. Il en est de même de la Fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui ne doit être celebrée qu'un Dimanche. Ces deux Fêtes sont précedées de plusieurs jours de jeûnes. Le samedi qui précede la Fête de l'Assomption, est employé à dire anathême au Concile de Calcedoine, & à saint Leon. Ils font la Fête des trois cens dix-huit Peres du Concile de Nicée, avec la même ceremonie, le samedi, veille de la Nativité de la Sainte Vierge, renvoyée au Dimanche suivant,

vant, lorſque le 8. Septembre eſt un jour ouvrable.

La Fête de Saint Serge ſoldat & de ſon fils, tous deux Martyrs, & de leurs quatorze Compagnons, eſt celebre parmi eux. Ils la ſolemniſent le ſamedi de devant la Septuageſime. Elle eſt précedée de cinq jours de jeûnes, ſi rigoureuſement obſervez, que pluſieurs filles & garçons s'abſtiennent de preſque toute nourriture, pendant ces jours-là.

Le Dimanche de la Quinquageſime s'appelle *Pariégſentan*; c'eſt-à-dire, bonne vie; comme ſi ce jour annonçoit les jours de ſalut, le Carême commençant le ſamedi ſuivant. Tous les ſamedis du Carême, ſont deſtinez à des Fêtes particulieres. Celle de S. Gregoire l'Illuminateur ſe fait le 5. ſamedi.

Le Dimanche ſuivant, qui eſt celui des Rameaux, eſt ſolemniſé, comme dans l'Egliſe Romaine, par la benediction des Palmes, & la Proceſſion. A ſon retour, un Prêtre accompagné du Diacre, entre dans l'Egliſe, & en ferme la porte. L'Officiant, qui eſt à la tête de la Proceſſion, frappe à la porte, & chante les paroles ſuivantes: *Ouvrez-nous, Seigneur, ouvrez-nous la porte des miſericordes, à nous, qui vous invoquons les larmes aux yeux.* Le Prêtre & le Diacre, qui ſont dans l'Egliſe, répondent: *Qui ſont ceux qui demandent que je leur ouvre? Car c'eſt ici la porte du Seigneur, par laquelle les juſtes entrent avec lui.* L'Officiant, & ceux qui l'aſſiſtent, répondent: *ce ne ſont*

 pas

pas seulement les justes, qui entrent, mais aussi les pecheurs, qui se sont justifiez par la confession & la penitence. Ceux qui sont dans l'Eglise, répliquent : *c'est la porte du Ciel, & la fin des peines, promise à Jacob. C'est le repos des justes, & le refuge des pecheurs : le Royaume de Jesus-Christ : la demeure des Anges : l'Assemblée des Saints : un lieu d'azile, & la maison de Dieu.* L'Officiant & ses Diacres, ajoûtent : *ce que vous dites de la sainte Eglise est juste & vrai ; parce qu'elle est pour nous une mere sans tache, & que nous naissons en elle, enfans de lumiere & de verité. Elle est pour nous l'esperance de la vie, & nous trouvons en elle le salut de nos ames.*

Après ce pieux & touchant dialogue, la porte de l'Eglise s'ouvre, la Procession entre, & l'Office finit par d'autres prieres très édifiantes. Les jours suivans, & celui de Pâque, n'ont rien qui leur soit singulier. Les saintes pratiques de l'Eglise Romaine, pendant la Semaine Sainte, ne sont point observées, & ne sont point en usage. Ils celebrent la Messe le Jeudi saint, & plusieurs y communient.

La seconde Ferie de Pâque est employée à visiter les cimetieres, où ils lisent des prieres & des Evangiles. Depuis Pâque jusqu'à l'Ascension, ils n'ont point de jeûne, ni les mercredis, ni les vendredis. Depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'année, les Armeniens celebrent plusieurs Fêtes, qui leur sont particulieres, & qui sont précedées par cinq

cinq jours de jeûnes. Les principales sont la Fête de l'Invention des Reliques de S. Gregoire l'Illuminateur, celle où ils font memoire du jour auquel ce saint Patriarche fut retiré du puits où Tiridates l'avoit fait jetter, la Fête des deux cens Peres du Concile d'Ephese, celle de S. George, des Archanges, de Jonas, de S Jacques de Nisibe, & de plusieurs hommes illustres de l'Ancien Testament. J'ai parlé de la Fête de S. Serge soldat, qui est celebre parmi les Armeniens; mais je n'ai rien dit du jeûne, qui la précede, & qu'ils appellent d'*Artzibut*. Ce jeûne fait le sujet d'une grosse querelle, qui est entre les Grecs & les Armeniens; car ceux-là font un crime aux Armeniens de faire un tel jeûne; & voici l'histoire, sur laquelle est fondé le reproche que les Grecs leur font. *Artzibut*, disent ils, étoit le chien d'un Evêque, qui précedoit son maître en tous lieux, & qui annonçoit son arrivée: l'Evêque fut si affligé de la mort de son chien, qu'il ordonna cinq jours de jeûne pour le pleurer. C'est donc pour pleurer ce chien, disent les Grecs aux Armeniens, que vous jeunez ces cinq jours. Une fable aussi absurde que celle-ci ne meritoit pas que S. Nicon, & le Patriarche Isaïe en fissent un chef d'accusation. Mais ce qu'il y a ici de réel, c'est que le mot d'*artzibut*, signifie un avant-coureur, ou un Messager, & que le jeûne de S. Serge venant dans la semaine de la Sexagesime, annonce que le Carême suit de près.

Il ne nous reste plus qu'à parler de l'Office, & du chant de l'Eglise Armenienne, pour finir tout ce qui regarder son rit. Les Prêtres ont pour Breviaire le Pseautier ; ils le recitent en psalmodiant en differens temps, soit dans le choeur, ou chez eux. Ils chantent dans le chœur des hymnes, des leçons tirées des saintes Ecritures, des Oraisons, & autres Prieres. Pendant le Carême, ils vont trois fois à l'Eglise; le matin, à midi & le soir: les autres jours, ils n'y vont que deux fois; le matin, pour y dire Matines, & la Messe, lorsqu'ils la doivent celebrer ; & le soir, pour dire Vêpres. Leur chant est très-pesant, & imite en cela leur langue: ils sont persuadez qu'il n'y en a pas de plus beau que le leur, ils le notent par des points sur les voyelles, & s'accordent parfaitement en chantaut. Ils ont grand soin d'apprendre à leurs enfans tous les chants de l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Des erreurs des Armeniens.

L'Erreur capitale des Armeniens, & qui est l'origine, & le fondement de leur schisme, est de ne reconnoître qu'une seule nature en Jesus-Christ. Ils sont Jacobites, & conviennent avec les Suriens, & les Coptes dans la même créance. Ils confessent avec eux, que Jesus Christ est Dieu & homme parfait, aiant un corps & une ame, comme

me nous; que la nature divine s'est unie avec la nature humaine, sans qu'il se soit fait aucun changement dans l'une ou l'autre nature, & sans aucun mélange, & sans confusion. Ils avouënt que selon la chair, il a souffert la fatigue, la faim, la soif; que c'est volontairement, qu'il s'est livré aux souffrances de sa Passion, & à la mort. Mais que selon sa divinité, il étoit impassible & immortel. Leur confession de Foi, qu'ils récitent très frequemment, contient ces articles. Ils disent anathême à Eutiches, comme ils le disent à Nestorius, & ils le condamnent, comme complice d'Apollinaire, en ce qu'il a nié, que le Sauveur fut homme comme nous. Quand donc sur l'aveu qu'ils font, que J. C. est Dieu & homme, l'un & l'autre parfait, & qu'il a souffert selon la chair, & non selon la divinité, on veut les obliger à conclure nécessairement de cette doctrine, qu'il y a donc deux natures en Jesus Christ. Ils se retranchent alors dans la comparaison de notre corps & de notre ame, lesquels, disent-ils, ne composent par leur union naturelle qu'une seule nature. Ce fut pour les chasser de ce retranchement, qui leur paroît un fort imprenable, que *Théorien*, Théologien Grec, employa dans ses conferences avec *Nierses*, Patriarche de *Sis*, des argumens abstraits & Métaphisiques, qui sont rapportez dans la Biblioteque des Peres. Mais comme notre Foi n'a point besoin pour la défendre, de toutes ces subtilitez, qui réduisent souvent les opinions combatuës de

part & d'autre à une pure question de nom, Théorien se servit bien plus à propos de l'autorité des saintes Ecritures, & des Peres, qui prouvent solidement l'existence de deux natures en J. C. Le Théologien Grec auroit pû faire voir au surplus, la défectuosité de la comparaison en question, dont les Armeniens mêmes doivent convenir : car ils avoüent, & il est vrai, que le Verbe s'est fait chair, que Dieu s'est fait homme. Mais ils n'osent pas dire, que l'ame se fasse corps. Ils confessent que Dieu est né, & qu'il est mort; mais ils ne diront pas, & ne disent pas en effet, que l'ame soit étenduë, & formée par un arrangement de la matiere, & qu'elle meurt; ainsi la comparaison, dont il s'agit, ne va pas plus loin, qu'à expliquer l'union des deux substances dans une seule hypostase; mais l'union hypostatique des deux natures en J. C. opere ce qu'on appelle la communication des idiomes, laquelle n'a pas lieu entre le corps & l'ame.

Saint *Euloge*, Patriarche d'Alexandrie, dans son troisiéme discours contre les Severiens, dont *Photius* nous a conservé un bel extrait, explique parfaitement l'usage legitime qu'on doit faire de cette comparaison, & les justes bornes qu'on doit y donner; & il remarque que S. Cyrille ne l'a employée que comme un exemple imparfait de l'union hypostatique.

De ce faux principe d'une seule Nature en J. C. les Armeniens, de concert avec les autres *Monophisites*, concluent qu'il n'y a

qu'une

qu'une operation en J.C. & qu'une volonté, entendant par ce mot de volonté l'action de la volonté, & non pas la faculté; c'est ainsi qu'ils abusent de l'expression d'actions théandriques, qu'ils ne s'accordent pas entre eux, & que quand il est question d'expliquer leurs sentimens, ils se contredisent mutuellement, les uns parlant le langage des Eutichiens, & les autres celui des Monophisites, tous heretiques condamnez dans le Concile de Calcedoine. Mais ce qui est certain, c'est que le schisme n'avoit pas fait grande fortune, avant le Conciliabule de Thevin. Ses plus zelez partisans n'étoient que quelques Moines, & quelques Evêques, qui n'osoient pas même prêcher publiquement leurs erreurs. Cependant ils n'en étoient pas moins affectionnez à leur parti, & ils cherchoient les moyens de l'augmenter. Ils trouverent à propos un certain Prêtre, né avec des talens tout propres à être un chef de parti. Il se nommoit *Jacques Zangales*, homme adroit, séduisant, parlant bien, populaire, se donnant des airs de modestie, & d'humilité, qui cachoient une ambition sans mesure. Il eut plusieurs conferences avec quelques Evêques, & quelques Vertabjets, qui pensoient comme lui. Il fit si bien, qu'il leur persuada de le sacrer Evêque, ce qu'ils firent. Revêtu qu'il fut de cette dignité, il commença à dogmatiser, parcourant les Villes & les Villages. Il se donnoit la réputation d'un homme éclairé, & envoyé de Dieu: cette opinion conçûë de lui, jointe à son art de bien parler, le fai-

ſoit écouter volontiers du peuple; il faiſoit chaque jour quelque conquête, le nombre de ſes Diſciples s'augmentoit, & devint ſi fort, qu'on commença à les appelles Jacobites, du nom de leur ſeducteur *Jacques Zangales*, & ce nom leur eſt demeuré. Le Conciliabule de Thevin, convoqué par le Patriarche Nierſes, ſurnommé *Achdaraghenſis*, confirma les erreurs, dont Jacques Zangales avoit déja infecté les peuples. Il condamna de plus le Concile de Calcedoine, & forma enfin le ſchiſme, qui dura plus d'un ſiecle.

Pour ne parler preſentement que des Armeniens, qui ſont ſous nos yeux, nous leur devons la juſtice de dire, qu'ils n'entrent point dans toutes ces ſortes de queſtions. Ils s'en tiennent en géneral à ce qu'on leur a dit, qu'il n'y a qu'une nature en J. C. ſans en ſavoir davantage. Car pour ce qui eſt des autres erreurs, qu'on reproche aux Armeniens, & dont nous allons parler, on les doit moins imputer à la Nation, qu'à quelques-uns de ſes Docteurs, qui veulent ſe ſignaler dans leur Pays, en dogmatiſant contre l'Egliſe Romaine, & qui croyent en même temps, qu'il eſt de leurs interêts, d'inſpirer à leurs compatriotes, du mépris & de l'averſion pour les Catholiques Romains.

Quelques-uns de ces Docteurs Armeniens, ſoûtiennent avec les Grecs, que le Saint-Eſprit ne procede que du Pere, & nullement de la ſeconde perſonne de la ſainte Trinité. Ils ne peuvent pas cependant ignorer, que les Egliſes Armeniennes chantent le jour de la

Pen-

Pentecôte une Prose, contenuë dans un de leurs Livres, nommé *Hiachoust*, où sont ces mots: *Guérissez, Seigneur, le Seigneur des vertus, & vrai Dieu, source de lumieres & de vie, Esprit-Saint, procédant du Pére & du Fils.*

Comme une erreur conduit toûjours à une autre, ils enseignent de plus, que Dieu differe la récompense des justes, & la punition des pecheurs, jusqu'après le Jugement dernier: & cependant dans les Prieres publiques, ils demandent à Dieu, qu'il place les ames des défunts dans le Royaume du Ciel avec les Saints, & ajoûtent que les Saints sont dans la gloire avec les Anges.

A ces erreurs grossieres, ils en ajoûtent d'autres, qui ne sont pas moins extravagantes; savoir, que Dieu créa toutes les ames dès le commencement du monde, que Jesus-Christ descendant aux enfers en retira les damnez, que depuis ce temps-là il n'y a plus de Purgatoire, & que les ames séparées de leurs corps sont errantes dans la région de l'air. On reproche de plus aux Armeniens, & non sans raison, que se faisant honneur d'être Chrétiens, ils défigurent le Christianisme, par des pratiques Judaïques. En effet ils observent le temps prescrit par la Loi de Moyse, pour la purification des femmes. Ils s'abstiennent de tous les animaux, que la Loi a déclarez immondes, dont ils exceptent la chair du pourceau, sans pouvoir dire la raison de cette exception. Ils se croiroient coupables d'un peché, s'ils avoient

mangé de la chair d'un animal étouffé dans son sang. Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le sacrifice des animaux, qu'ils immolent à la porte de leurs Eglises, par le ministere de leurs Prêtres. Ils trempent le doigt dans le sang de la victime égorgée. Ils en font une croix sur la porte de leurs maisons. Le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont présentée en consomment les restes. Il n'y a point de bonne famille, qui ne vienne offrir son Agneau aux Fêtes de l'Epiphanie, de la Transfiguration, de l'Exaltation de la sainte Croix, & de l'Assomption de la sainte Vierge, qu'ils appellent le jour du Sacrifice general. Ils font de pareilles offrandes à Dieu, pour en obtenir la guérison de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels. Mais ils ne s'apperçoivent pas, qu'en faisant ces sacrifices, ils se condamnent eux-mêmes; car ils prononcent ces paroles, contenuës dans leur Rituel. *Nous savons, Seigneur, que vous ne voulez plus de victimes.* Ceux qui sont interessez à les maintenir dans ces pratiques ne manquent pas de leur citer l'exemple de l'Eglise Romaine, qui benit des Agneaux dans les Fêtes Paschales. Mais nous leur faisons remarquer la difference de leur pratique à la nôtre; car notre seule intention est de benir des viandes, qui nous sont données pour notre nourriture; mais non pas d'offrir à Dieu des sacrifices, qu'il a abolis, lorsqu'il nous a donné son Fils unique, qui s'immole continuellement pour nous.

Saint

Saint Nicon, célebre Missionnaire dans le Levant, dont nous avons la vie, traduite élegamment par le Pere Sirmond, sur un manuscrit Grec, & qui a été inserée dans les Annales de Baronius, met entre les erreurs des Armeniens, l'an 960. le retranchement, qu'ils ont fait de deux endroits de l'Evangile; le premier, est du verset 43. du 22. Chapitre de Saint Luc, où cet Evangeliste narre l'agonie, & la sueur de sang de Jesus-Christ au Jardin des Olives. Ce saint Missionnaire a crû apparemment que ce retranchement avoit été fait par quelques Docteurs schismatiques, qui non seulement n'admettoient qu'une seule Nature en J. C. mais qui soûtenoient que J. C. avoit été impassible. Erreur en effet condamnée, par ce verset 43. du 22. Chapitre de S. Luc.

Pierre le Foulon, Patriarche intrus d'Antioche, & quelques autres Docteurs après lui, donnerent dans une heresie contraire, soûtenant que la divinité même avoit été crucifiée, & qu'elle avoit souffert; & ce fut pour favoriser cette opinion impie, que cet heresiarque fit inserer dans le Trisagion des Armeniens, c'est-à dire, dans la Priere qui répete trois fois, *saint Dieu*, *saint fort*, *saint immortel*, les paroles suivantes, *qui avez été crucifié pour nous*, *faites nous misericorde*. Mais les Evêques Armeniens Catholiques anathematiserent cette hérefie dans les Conciles de *Sis* & d'*Adana*, proscrivirent cette addition heretique, & ordonnerent, qu'on chantât pu-

bliquement le Trisagion en cette maniére : *saint Dieu, saint fort, saint immortel, Jesus-Christ qui avez été crucifié pour nous, faites-nous misericorde.* Dans cette Priere Catholique, on reconnoît sa divinité, & son humanité ; on distingue deux natures en sa personne, l'une immortelle & exempte de douleurs, l'autre souffrante & mortelle.

L'autre endroit retranché de l'Evangile, que Saint Nicon reproche aux Armeniens, est l'histoire de la femme adultere, en S. Jean. Chapitre 8. Mais comme cette histoire ne se trouve point dans quelques anciens manuscrits Grecs, ni dans les exemplaires à l'usage de l'Eglise d'Antioche, la traduction Armenienne, qui aura été faite apparemment sur ces exemplaires, ne doit point être responsable de cette omission ; d'autant plus que cette histoire n'a aucun rapport à leurs sentimens particuliers, & ne les doit point par consequent interesser.

A ces erreurs que l'on impute aux Armeniens, il faut ajoûter leurs abus, dans l'administration des Sacremens, dont nous avons parlé dans le Chapitre précedent, & qu'il seroit inutile de répeter ; mais nous ne devons pas omettre ce qui nous donne une consolante esperance de leur réünion à l'Eglise Romaine. On sait que le schisme les en sépare depuis bien des années ; mais malgré leur séparation, ils conservent un respect, & une veneration pour la Ste Eglise Romaine & pour son chef, qui peut faire honte

honte à des Catholiques. Ils l'appellent le successeur de S. Pierre, à qui Dieu a confié son troupeau. Ils avoüent sans peine que le Siége de Rome est le plus ancien & le premier Siége du monde Chrêtien, qu'il est la lumiere qui chasse les tenebres. Ces sentimens, & plusieurs autres, que la bonté divine conserve dans leurs cœurs, est comme un germe, qui produit de temps en temps de bons fruits; mais qui ne viennent pas tous en maturité. Ils y viendront un jour, avec la grace de Dieu. C'est pourquoi nous ne cesserons pas de cultiver cette bonne & aimable Nation, portée naturellement à la pieté, & à tous les exercices de Religion les plus séveres. Nous prions les personnes, qui liront ces Memoires, de nous aider du secours de leurs prieres, afin qu'il plaise à Dieu de benir nos travaux Evangeliques, & ceux de nos successeurs, que notre Compagnie ne manquera jamais de nous donner. C'est en leur faveur que sera le dernier Chapitre, qui finira ces Memoires.

CHAPITRE VIII.

Maniere de traiter avec les Armeniens.

UN de nos plus anciens Missionnaires, qui a eu le bonheur de travailler pendant

dant bien des années, & avec de grands fruits, en Armenie & en Perse, nous a laissé d'excellentes regles, pour traiter avec les Armeniens. Je ne puis rendre un plus grand service à nos jeunes Missionnaires, que de leur faire part de ces avis importans.

Les Ouvriers appellez de Dieu, pour annoncer son Royaume aux Armeniens, doivent commencer par gagner leur estime & leur confiance. Pour y parvenir, ils ne peuvent les traiter avec trop de douceur & de bonté, dans les instructions qu'ils leur feront. Il faut leur faire bien entendre, qu'ils ne prétendent leur enseigner que la Doctrine de l'Eglise, & celle de leurs Ancêtres. Ils vous écouteront alors volontiers, & se laisseront prendre, pour ainsi dire, par vos discours, qui bien loin de jetter de la méfiance dans leurs esprits, attireront doucement leurs cœurs, & les disposeront à recevoir avec docilité les veritez de la Foi, que vous leur expliquerez.

Il faut faire une grande difference des Armeniens, qui ne sont, pour me servir des termes de l'Ecole, que materiellement heretiques, d'avec ceux, qui le sont formellement: la classe des premiers est la plus nombreuse; car c'est celle du peuple, qui ne sait pas seulement de quoi il s'agit, ou qui n'en a qu'une connoissance legere & confuse. On ne trouve en eux nulle prévention pour des opinions particulieres. Ils croyent bonnement

ne-

ne differer de nous, que par le Rit, & se font honneur d'être aussi séparez des Protestans que nous le sommes. Il faut bien se garder d'entrer en dispute avec eux. Les disputes, dit notre Missionnaire, ne pourroient qu'être inutiles, & seroient même dangereuses. Elles seroient inutiles, parce que ce peuple grossier & ignorant n'a besoin que d'instructions; mais elles seroient dangereuses, parce qu'elles les mettroient en garde contre nos instructions, & ils iroient incontinent consulter leurs Docteurs, pour apprendre d'eux les réponses qu'ils auroient à nous faire. Leurs Docteurs, interessez à les éloigner de nous, ne manqueroient pas alors de leur faire d'affreuses peintures des Missionnaires. Ils leur défendroient de nous recevoir chez eux, & les exciteroient à nous susciter des persecutions, & des avanies. Le Missionnaire sage & prudent doit donc se contenter d'inspirer au peuple l'horreur du vice, l'amour de la vertu, le désir de remplir les devoirs de son état, & le disposer à croire ce que l'Eglise Catholique nous enseigne.

Pour ce qui est des heretiques, que nous avons dit être formellement heretiques, c'est-à-dire, de ceux, qui savent bien que leurs opinions ont été condamnées par l'Eglise, & en particulier par le Concile de Calcedoine, & qui, nonobstant la condamnation de leurs erreurs, y persisteront opiniatrément, il faut leur mettre sous les yeux les saintes Ecritures,

res, & les Livres des Peres Grecs, qu'ils respectent, leur faire voir avec douceur & charité les veritez qui y sont établies, & qui détruisent leurs dogmes heretiques. Il faut leur faire remarquer les contradictions manifestes de leurs nouveaux Cathechismes & Rituels avec les anciens, qui servoient de regles à leurs Peres.

Mais comme il n'arrive que trop souvent, que des interêts particuliers, & des raisons de politique entrent dans le parti qu'ils ont pris, il faut demêler les veritables motifs de leur conduite, on trouvera très-souvent, particulierement dans les Prêtres & dans les Evêques, que ceux-là, dans le crainte de perdre leurs oüailles, & les profits, qu'ils en retirent, ou de déplaire à leurs Evêques, ne veulent point abandonner le schisme; & que les Evêques, pour être bien dans l'esprit de leur Patriarche, & pour en recevoir des graces, font gloire d'être attachez à sa Communion. Il faut convenir, que la conversion de ces interessez politiques est très-difficile; mais elle n'est pas cependant impossible: car nous ne sommes pas sans la consolation de voir de temps en temps des Evêques & des Curez, qui vont de bonne foi abjurer le schisme, & se réconcilier à l'Eglise Romaine. Ainsi il faut, en priant beaucoup, attendre avec patience, que le grain semé en terre y germe & vienne à maturité. Sur tout il ne faut pas se fâcher contre votre adversaire, l'accuser de schisme, ou d'heresie. Vous vous fer-

fermeriez pour toûjours la porte de son cœur; il faut guérir votre malade avec du baume & de l'huile, & ne pas aigrir sa playe avec du vinaigre.

A l'égard des Armeniens, & Armeniennes, qui se présentent pour revenir à nous, il est de consequence de bien examiner les motifs de leur démarche, pour n'y être pas trompé. Il faut se faire bien instruire de quelle maniere ils ont vêcu, étudier les caracteres de leur esprit, pour connoître s'ils ne sont point legers & changeans; il faut voir comment ils écoutent nos premieres instructions, & quels fruits ils en retirent. Il faut éprouver leur constance à demander l'absolution de leur schisme & de leurs erreurs, & ne la leur accorder, que lorsqu'on pourra moralement s'assurer, qu'on donnera à l'Eglise Catholique un disciple fidele & constant. Sans ces sages précautions, on s'exposeroit à ne voir que des conversions précipitées, qui aboutiroient à des rechutes scandaleuses.

Pour ce qui est des Armeniennes, comme la curiosité, l'inconstance, & la dissimulation entrent assez souvent dans leurs résolutions, elles ont besoin d'être éprouvées plus longtemps que les hommes: il faut cependant dire à leur honneur, que lorsqu'elles reviennent à nous de bonne foi, & qu'elles ont été bien instruites par d'anciennes Catholiques, qui nous les amenent, elles font voir plus de courage, de ferveur, & de fermeté, qu'on n'en voit dans les hommes.

En-

Enfin notre Missionnaire finit ses excellentes regles, par un dernier avis, qui est de conserver toûjours avec les differentes Nations du Levant, un air de gravité, de modestie, & en même temps de douceur & de charité, qui gagne leur estime & leur confiance.



HIS-